

Évangiles canoniques et
Évangiles apocryphes / par
M. Lepin,...

Lepin, Marius (1870-1952). Auteur du texte. Évangiles canoniques et Évangiles apocryphes / par M. Lepin,.... 1907.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

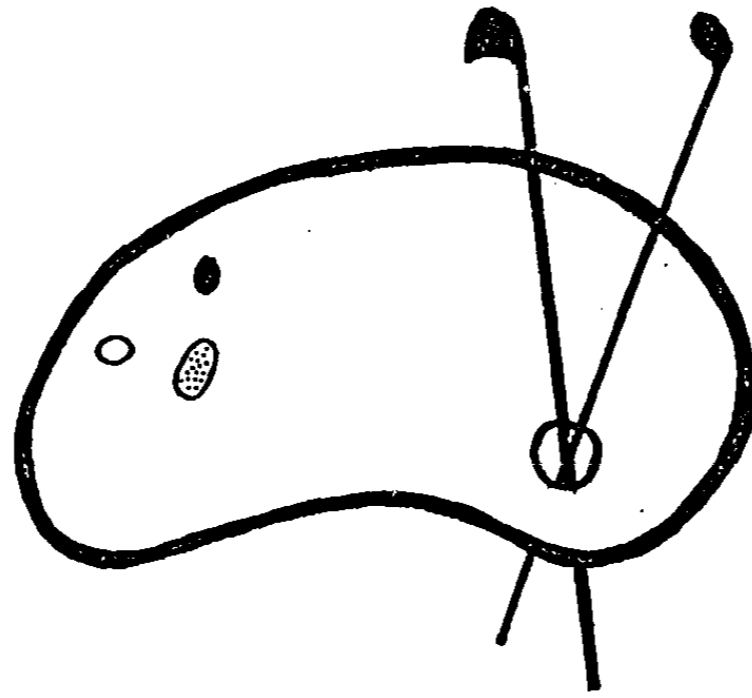
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.



DEBUT D'UNE SERIE DE DOCUMENTS
EN COULEUR

8^e R
14946

Questions d'Écriture Sainte

M. LEPIN

Évangiles Canoniques

et

Évangiles Apocryphes

BLOUD & Cie

446 et 447 — SCIENCE ET RELIGION — Études pour le temps présent

BIBLIORUM SACRORUM CONCORDANTIÆ vulgatae editionis ad recognitionem jussu Sixti V pontif. max. Bibliis adhibitam. — Recensita atque emendata ac plusquam viginti quinque millibus versiculis aucta insuper et notis historicis, geographicis, chronologicis locupletata. Nona editio accuratissime expurgata. Par F. P. DUTRIPON, *professeur de théologie*. — 1 magnifique volume in-4 jésus de 1512 pages à colonnes sur papier vergé, renfermant la matière d'environ 20 volumes in-8 ordinaires. — Prix : 16 fr. ; *franco*, en gare la plus proche, 16 fr. 80 ; demi-reliure, 5 francs en sus.

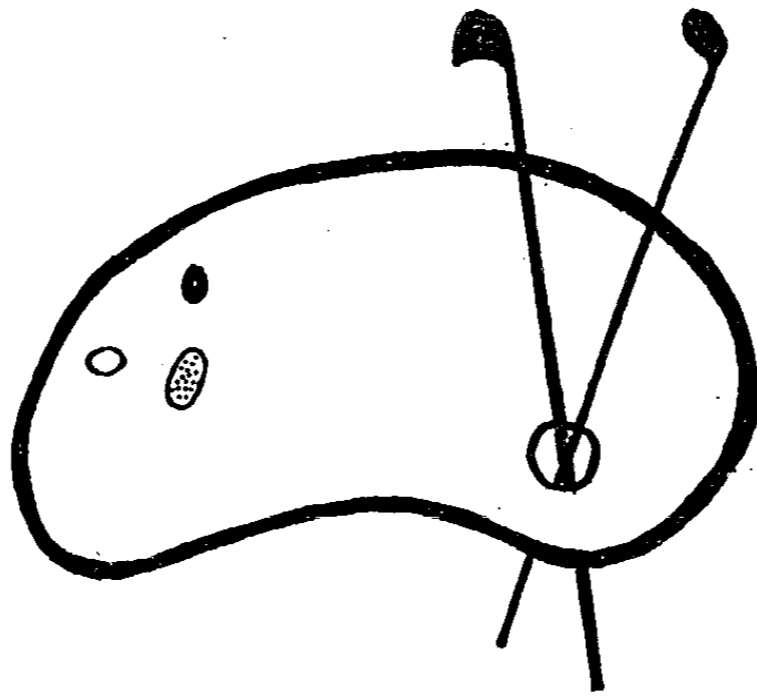
LES PSAUMES, traduits en français sur le texte hébreu, d'après les remarques critiques des principaux auteurs, 3^e édition, revue et corrigée avec le plus grand soin, par René FLAMENT, *professeur d'Écriture sainte*. — 1 vol. in-8 cavalier. — Prix : 3 fr. ; *franco*..... 3 fr. 50

LETTRES A L'ABBÉ LOISY sur quelques points de l'Écriture sainte, par Georges FRÉMONT. — 1 vol. in-16 de 168 pages compactes, 7^e édition. Prix : 1 fr. 50 ; *franco*..... 1 fr. 75

LA CLEF DE L'APOCALYPSE ou de la **PROPHÉTIE DE SAINT JEAN** avec les faits historiques et les nouvelles et anciennes prophéties sacrées en note au-dessous des versets et traduction conforme au texte grec original, par Jules SEVERIN. — Imprimerie de l'Archevêché de Paris. — Ouvrage précédé de deux lettres, l'une de M. Vigoureux, professeur au Séminaire de Saint-Sulpice, et l'autre de M. le Chanoine Brettes. — 1 vol. in-8 écu. 2^e édition. — Prix 2 fr. ; *franco* 2 fr. 25

AUTOUR DE LA BIBLE, par Mgr John VAUGHAN, *chanoine de Westminster*. — Lettre-préface du cardinal LÉGUÉ, évêque d'Irlande. Ouvrage traduit de l'anglais par G. RICHÉ, du clergé de Versailles. Un vol. in-18 jésus. Prix 3 fr. ; *franco*..... 3 fr. 50

DEMANDER LE CATALOGUE



FIN D'UNE SERIE DE DOCUMENTS
EN COULEUR

Évangiles canoniques



et

Évangiles apocryphes

8° R

14946 (446/447)

MÊME COLLECTION

- BATIFFOL (Pierre), Recteur de l'Institut catholique de Toulouse. — **La Question biblique dans l'Anglicanisme (376)**..... 1 vol.
- BROGLIE (Abbé DE). — **Les Prophéties messianiques**, avec préface par Augustin LARGENT. 2 vol. (302-303)
Prix..... 1 fr. 20.
- CALMES (Th.). — **Comment se sont formés les Evangiles. La Question synoptique. — L'Evangile de Saint Jean (49)**..... 1 vol.
- **Qu'est-ce que l'Écriture Sainte? Les livres inspirés dans l'antiquité chrétienne. — Théorie de l'inspiration (85)**..... 1 vol.
- **L'Apocalypse devant la tradition et devant la critique (335)**..... 1 vol.
- CHAUVIN (Constantin). — **La Bible depuis ses origines jusqu'à nos jours**..... 2 vol.
se vendant séparément.
- I. — **La Bible chez les Juifs (91)**..... 1 vol.
- II. — **La Bible dans l'Église catholique (92)**... 1 vol.
- **Histoire de l'Antéchrist, d'après la Bible et les Saints Pères (166)**..... 1 vol.
- COLOMER (B.). — **La Bible et les théories scientifiques (109)**..... 1 vol.
- ERMONI (V.). — **La Bible et l'Égyptologie (208)** 1 vol.
- **La Bible et l'Assyriologie (209)**..... 1 vol.
- **La Bible et l'Archéologie syrienne (272)**. 1 vol.
- **Jésus et la prière dans l'Évangile (404)**... 1 vol.
- MÉCHINEAU (Lucien). — **L'Autorité humaine des Livres Saints (87)**..... 1 vol.
- **L'Origine apostolique du Nouveau Testament (110)**..... 1 vol.
- **L'Origine mosaïque du Pentateuque (142)**. 1 vol.
- PRAT (Ferdinand). — **La Bible et l'Histoire (286)**. 1 vol.
- **Le Code du Sinai, sa genèse et son évolution (295)**..... 1 vol.

QUESTIONS D'ÉCRITURE SAINTE

Évangiles canoniques

et

Évangiles apocryphes



PAR

M. LEPIN

Professeur au Grand Séminaire de Lyon.



Dépôt Légal

Seine
No. 668

1907

PARIS

LIBRAIRIE BLOUD & C^o

4, RUE MADAME, 4

1907

Reproduction et traduction interdites.

DU MÊME AUTEUR

L'Idée du Sacrifice dans la religion chrétienne,
principalement d'après le Père de Condren et M. Olier,
Thèse de doctorat en théologie. Paris, Beauchesne, 1 vol.
in-8°, 440 pages..... 4 fr. 75

Jésus Messie et Fils de Dieu, d'après les Évangiles
synoptiques. Troisième édition. Paris, Letouzey et Ané,
1 vol. in-12, LXXV-440 pages..... 3 fr. 50

L'Origine du quatrième Évangile. Paris, Letouzey et
Ané, 1 vol. in-12, XII-508 pages..... 3 fr. 50

Évangiles canoniques

et

Évangiles apocryphes

PRÉLIMINAIRES

Les livres regardés par l'Église comme inspirés et, à ce titre, contenant la règle de la foi et des mœurs, ont de bonne heure été présentés dans un catalogue officiel, ou liste normale, appelée *canon* (de κανών, règle). Dans ce canon des Écritures, les livres où se trouve racontée la vie du Sauveur, figurent au nombre de quatre, sous le nom d'Évangiles selon saint Matthieu, saint Marc, saint Luc et saint Jean. Ce sont les quatre Évangiles dits *canoniques*.

Le canon scripturaire du Concile de Trente contient simplement les noms de ces quatre Évangiles, qui doivent être tenus pour sacrés, conformément à la tradition séculaire de l'Église : « Testamenti novi, quatuor Evangelia, secundum Matthæum, Marcum, Lucam et Joannem (1). » Mais, à une époque plus reculée, on avait eu

(1) Conc. Trid., sessio IV^a : *Decretum de canonicis Scripturis*.

à exclure positivement du catalogue des Livres saints d'autres écrits qui prétendaient au nom d'évangiles, et que, par opposition aux canoniques, on déclara *apocryphes*.

Cette qualification d'apocryphes (*ἀπόκρυφος*, caché) paraît leur avoir été donnée à cause du mystère qui était censé entourer leur origine ou leur doctrine. L'Eglise voulait s'en tenir aux livres qu'elle savait en toute assurance avoir été rédigés par des hommes apostoliques et communiqués au grand jour. Quatre Evangiles seulement lui apparaissaient avec cette garantie. Elle se montra défiante vis-à-vis d'ouvrages, surgissant en des coins retirés, se réclamant tardivement du nom de quelque apôtre, comme s'ils avaient été composés dans le secret, avaient été tenus d'abord en réserve, puis venaient tout à coup présenter un enseignement inédit. Tant de mystère lui parut suspect : suspecte l'origine, et apocryphe devint pour elle synonyme d'inauthentique ou de faux ; suspect le contenu, et apocryphe lui fut équivalent d'hérétique ou de fabuleux.

C'est ainsi que le canon de l'ancienne Eglise romaine, qui porte le nom du pape saint Gélase (1), ne se contente pas d'énumérer les livres canoniques, ou que l'Eglise reçoit, mais indique également un certain nombre de

(1) MANSI, *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio*, 1762, t. VIII, col. 150: *Notitia librorum apocryphorum qui non recipiuntur*. Ce catalogue, dans sa fixation définitive, doit se rattacher au début du VI^e siècle, mais les éléments en sont beaucoup plus anciens, et une partie remonte même avant saint Gélase (492-496).

livres apocryphes, non admis pour la lecture publique, et, en particulier, huit évangiles portant un nom d'apôtre et quatre autres écrits similaires.

Un petit nombre de ces évangiles apocryphes est parvenu jusqu'à nous ; de la plupart nous n'avons que quelques menus fragments, ou même nous ne savons plus que le nom. Un des premiers auteurs qui se soient appliqués à en recueillir les restes, Fabricius, en comptait cinquante (1), en observant toutefois que plusieurs d'entre eux ne devaient être qu'un même ouvrage connu sous divers titres, et que le nombre total des évangiles apocryphes distincts pouvait se ramener à quarante (2). Ce chiffre lui-même a été réduit ; et nous verrons que c'est une quinzaine seulement que les critiques actuels regardent comme valant la peine d'être mentionnés.

Ces évangiles apocryphes donnent lieu à des questions intéressantes. Dans quel rapport se trouvent-ils vis-à-vis de nos Évangiles canoniques, au point de vue de l'ancienneté d'origine, de l'acceptation dans les Eglises, de la valeur intrinsèque ? Peuvent-ils prétendre à une égale antiquité, et contiennent-ils une tradition originale et indépendante, ou bien, au contraire, sont-ils venus après eux et en sont-ils dérivés ? Ont-ils un

(1) FABRICIUS, *Codex apocryphus Novi Testamenti*, Hambourg, 1703, t. I, p. 335 : *Notitia et fragmenta Evangeliorum (XL. fere) apocryphorum.*

(2) *Id.*, *Ibid.*, en note.

moment joui de la même faveur, ou bien l'autorité des premiers a-t-elle toujours été hors de pair ? Enfin leur contenu peut-il avec avantage être mis en comparaison avec celui de nos documents, ou bien en fait-il ressortir, par contraste, la valeur supérieure et la transcendance ?

Voltaire avait bien compris l'importance de ces questions. Si les quatre Evangiles que l'Eglise possède sont réellement de cette époque primitive à laquelle elle les fait remonter, de ces hommes bien renseignés qu'elle leur reconnaît pour auteurs, ils constituent un document incomparable pour l'histoire et une base très solide pour la foi. Ne pourrait-on les faire déchoir de cette situation hors ligne, en leur opposant les apocryphes, en les ramenant au niveau de cette masse de productions sans valeur, et même en essayant de les rabaisser au-dessous ? Voltaire entreprit cette tâche.

En 1767, dans son *Examen important de milord Bolingbroke ou le tombeau du fanatisme* (1), il écrivait, en faisant allusion aux quatre Evangiles canoniques et aux cinquante apocryphes censés mentionnés par Fabricius : « Dès que les sociétés de demi-juifs demi-chrétiens se furent insensiblement établies dans le bas peuple à Jérusalem, à Antioche, à Ephèse, à Corinthe, dans Alexandrie, quelque temps après Vespasien, chacun de ces petits troupeaux voulut faire son *Evangile*.

(1) *Œuvres complètes de Voltaire*, Paris, 1837, t. VI, p. 183.

On en compta cinquante-quatre, et il y en eut beaucoup davantage. Tous se contredisent, comme on le sait, et cela ne pouvait être autrement, puisque tous étaient forgés dans des lieux différents. »

Deux ans après, le philosophe vengeur de la vérité pensa à publier une traduction des évangiles apocryphes, sous ce titre sensationnel : *Collection d'anciens Évangiles, ou monuments du premier siècle du christianisme. Extraits de Fabricius, Græbuis, et autres savants* (1). Dans cet ouvrage, la distinction entre Évangiles canoniques et évangiles apocryphes était rattachée au concile de Nicée. « Ces quatre Évangiles, y était-il dit, furent appelés *authentiques* par opposition aux autres nommés *apocryphes*. On trouve ces deux mots grecs dans l'appendice du concile de Nicée, où il est dit qu'après avoir placé pêle-mêle les livres apocryphes et les livres authentiques sur l'autel, les Pères prièrent ardemment le Seigneur que les premiers tombassent sous l'autel, tandis que ceux qui avaient été inspirés par le Saint-Esprit resteraient dessus, ce qui arriva sur-le-champ (2). »

Enfin, quelques années plus tard, dans son *Histoire de l'établissement du Christianisme* (3), Voltaire allait

(1) *Œuvres complètes de Voltaire*, p. 478-536.

(2) *Ibid.*, p. 479. Voltaire renvoie à « *Conc. Labb.*, t. I, p. 83. » En réalité, le passage visé se trouve dans LABBE, *Sacrosancta concilia*, 1671, t. II, col. 85. Cf. MANSI, t. II, col. 747. Mais il est lui-même apocryphe et sans valeur.

(3) *Ibid.*, p. 598. Cf. *Dictionnaire philosophique*, art. ÉVANGILE. *Ibid.*, t. VII, p. 547.

jusqu'à prétendre que les apocryphes l'emportaient sur les quatre Évangiles traditionnels et par l'ancienneté et par la canonicité. « C'est, disait-il, une chose très remarquable, et aujourd'hui reconnue pour incontestable, malgré toutes les faussetés alléguées par Abbadie, qu'aucun des premiers docteurs chrétiens nommés pères de l'Église n'a cité le plus petit passage de nos quatre *Évangiles* canoniques ; et qu'au contraire ils ont cité les autres *Évangiles* appelés *apocryphes*, et que nous réproavons. Cela seul démontre que ces *Évangiles apocryphes* furent non seulement écrits les premiers, mais furent quelque temps les seuls canoniques, et que ceux attribués à Matthieu, à Marc, à Luc, à Jean, furent écrits les derniers. »

Assez semblable à la théorie de Voltaire est la thèse soutenue, au milieu du XIX^e siècle, par l'école de Tubingue. D'après Ferdinand-Christian Baur (1), une multitude de compositions tendancieuses, prétendant retracer avec plus ou moins d'étendue les faits évangéliques, seraient apparues dans les différentes sectes qui se partageaient l'Église primitive. Peu à peu, sur cette masse d'écrits fragmentaires s'opéra un travail de sélection et d'harmonisation. Les données éparses furent combinées en plusieurs Évangiles suffisamment complets, où les tendances doctrinales, qui s'étaient oppo-

(1) BAUR, *Kritische Untersuchungen über die canonischen Evangelien*, Tübingue, 1847.

sées jusque-là, furent conciliées, et que l'on prétendit garantir en les mettant sous le nom d'un personnage apostolique. Ainsi dégagés du chaos originel, ces Evangiles finirent par s'imposer aux chrétientés diverses et devinrent canoniques, tandis que le reste de la littérature évangélique première, éclipsé et bientôt discrédité, disparut pour la plus grande part. Ce que nous nommons évangiles apocryphes seraient des débris échappés à la destruction générale.

Mais, depuis l'époque de Baur, d'immenses travaux ont été accomplis dans ce domaine de la littérature chrétienne primitive, et l'on a dû revenir considérablement de sa position radicale.

Nous voudrions précisément montrer comment le résultat de la vaste et minutieuse enquête, à laquelle tant de savants ont collaboré, a été de séparer de plus en plus nettement les quatre Evangiles canoniques de la masse des apocryphes, de les placer à une hauteur unique d'où ils dominent incomparablement ces derniers, tant pour l'ancienneté de l'origine que pour la reconnaissance pratique dans les Eglises et la valeur intrinsèque.

Si l'on se base sur les positions actuelles de la critique, le nombre total des Evangiles apocryphes connus est environ de vingt-sept ; mais, sur ce nombre, la moitié ne nous est à peu près connue que de nom, de sorte

qu'une quinzaine seulement offrent un intérêt appréciable (1).

Tous ces écrits peuvent se ranger en trois catégories que nous examinerons successivement.

Il y a d'abord les évangiles dont le texte nous a été conservé. Ce sont, d'une façon générale, des ouvrages d'imagination, dans lesquels on a cherché à satisfaire la pieuse curiosité des fidèles, en comblant les lacunes laissées par l'histoire évangélique sur la période qui a précédé la vie publique du Sauveur ou celle qui l'a suivie. Ces évangiles, au nombre de six, les seuls dont nous possédions le texte, sont des écrits relativement récents ; ils appartiennent, dans l'ensemble de leur rédaction, aux iv^e et v^e siècles, bien que certains de leurs éléments puissent être plus anciens.

Les autres évangiles apocryphes, dont nous n'avons plus que quelques fragments, dont parfois nous connaissons seulement le titre, sont des écrits antérieurs à la fin du II^e siècle. Dans cette classe même, nous pouvons établir deux catégories.

D'un côté, il faut mettre quinze ou vingt ouvrages, qui sont de véritables faux, composés par les hérétiques, à l'appui de leurs doctrines, durant le cours du II^e siècle.

(1) J. G. TASKER, art. APOCRYPHAL GOSPELS, dans le *Dictionary of the Bible* de Hastings, 1904, t. V, p. 420 sq., passe en revue 27 évangiles apocryphes. M. R. JAMES, art. APOCRYPHA, § 26, 27, dans l'*Encyclopædia biblica* de Cheyne, 1890, t. I, col. 258 sq., en retient 11 seulement. A. HARNACK, *Geschichte der älchristlichen Litteratur*, II^e part., *Die Chronologie*, 1897, t. I, p. 590 sq., en étudie 16. De même, P. BATIFFOL, art. ÉVANGILES APOCRYPHES, dans le *Dictionnaire de la Bible* de Vigouroux, 1899, t. II, col. 2114 sq.

Restent, d'un autre côté, deux pièces, dont quelques critiques se demandent encore si elles ne remonteraient pas au 1^{er} siècle, et ne pourraient pas être mises en parallèle avec nos Evangiles canoniques, tant pour leur antiquité que pour leur acceptation en certaines parties de l'Eglise.



PREMIÈRE CLASSE

ÉVANGILES APOCRYPHES CONSERVÉS, DU III^e AU V^e SIÈCLE

§ I. — Notice (1).

Les évangiles apocryphes dont le texte nous est parvenu sont, avons-nous dit, au nombre de six.

Quatre s'occupent des origines de l'histoire évangélique, c'est-à-dire de la vie cachée de Jésus, de Marie ou de Joseph. Ce sont : d'abord, le *Protévangile de Jacques*, lequel se retrouve dans l'*Évangile du pseudo-Matthieu*, et dans l'*Évangile de la Nativité de Marie* ; puis, l'*Évangile selon Thomas*, l'*Évangile arabe de l'Enfance*, et l'*Histoire de Joseph le charpentier*.

Les deux autres se rapportent au terme de l'histoire du Sauveur et de sa Mère. Ce sont : l'*Évangile de Nicodème avec les Actes de Pilate* et le *Passage de Marie*.

(1) Consulter les articles indiqués dans la note précédente. En outre : les introductions de FABRICIUS, *Codex apocryphus Novi Testamenti*, Hambourg, 1703, 2 vol. ; de THILO, *Codex apocryphus Novi Testamenti*, Leipsick, 1832, t. I ; de TISCHENDORF, *Evangelia apocrypha*, Leipsick, 1853 et 1876 ; de BRUNET, *Les Évangiles apocryphes*, Paris, 1843 ; VARIOT, *Les Évangiles apocryphes*, Paris, 1878.

I. ÉCRITS SE RAPPORTANT AUX ORIGINES DE L'HISTOIRE ÉVANGÉLIQUE. — 1^o Le *Protévangile de Jacques* (1), connu sous ce nom depuis le xvi^e siècle, figure dans les manuscrits grecs sous le titre d'*Histoire de Jacques sur la naissance de Marie*, sans doute parce qu'il se prétend composé par « Jacques, frère du Seigneur », et que ses premières pages s'occupent de la Nativité de la Vierge. En réalité, de ses 25 chapitres, les 17 premiers, préluant aux récits de saint Matthieu et de saint Luc, présentent l'histoire de la Vierge Marie avant l'Annonciation : sa naissance, son enfance, sa vie dans le temple, son mariage avec Joseph. Les chapitres xviii-xxv se rencontrent avec les débuts de l'histoire évangélique : ils suivent les récits de la Nativité de Jésus, de la visite des Mages et du massacre des Innocents.

Ces mêmes thèmes se retrouvent dans un écrit latin, communément appelé *Évangile du pseudo-Matthieu*, parce qu'il se donne comme une version, faite par saint Jérôme, d'un protévangile hébreu de saint Matthieu : *Liber de ortu beatæ Mariæ et infantia Salvatoris a beato Matthæo evangelista hebraice scriptus et a beato Ieronimo presbytero in latinum translatus* (2).

(1) Le texte dans FABRICIUS, *op. cit.*, t. I, p. 66 sq ; THILO, *op. cit.* t. I, p. 159 sq. ; TISCHENDORF, *op. cit.*, p. 1 sq. Une traduction française dans BRUNET, *op. cit.*, p. 114 sq.

(2) Le texte dans TISCHENDORF, p. 50 sq. Cf. THILO, p. 339 sq. ; *Historia de Joachim et Anna et de Natiuitate beate Deigenitricis semperque virginis Mariæ et de infantia Salvatoris*. Traduction des chapitres i-xxiv dans BRUNET, p. 180 sq. : *Histoire de la Nativité de Marie et de l'enfance du Sauveur*.

L'ouvrage, qui comprend 42 chapitres, est, en réalité, une adaptation en latin du Protévangile grec de Jacques, avec remaniements et additions.

Une simple revision du précédent écrit a donné naissance à l'*Évangile de la Nativité de Marie* (1), en 10 chapitres seulement.

L'une et l'autre forme dérivée appartiennent à la fin du iv^e ou au v^e siècle.

Quant au Protévangile même de Jacques, dans sa teneur actuelle il paraît dater du iv^e siècle et n'est, en tout cas, pas antérieur à la fin du iii^e. Toutefois les critiques tendent à y voir une compilation de morceaux d'origine diverse, et M. Harnack (2) pense que plusieurs de ses récits fondamentaux seraient des productions du ii^e siècle : tels, le fond des premiers chapitres contenant la préhistoire de Marie, le récit des chapitres xviii-xx, censé fait par saint Joseph, sur la naissance de Jésus, et que M. Harnack appelle *Apocryphum Josephi*, enfin le récit des chapitres xxii-xxiv sur le meurtre de Zacharie, ou *Apocryphum Zacharie*.

2^o L'*Histoire de Joseph le charpentier* (3) est un récit, en 32 chapitres, attribué au Sauveur parlant à ses disciples sur le mont des Oliviers. On y trouve racontée

(1) Le texte dans FABRICIUS, p. 19 sq. ; THILO, p. 317 sq. ; TISCHENDORF, p. 106 sq.

(2) HARNACK, *op. cit.*, II^e part., t. I, p. 600.

(3) Le texte arabe dans THILO, p. 1 sq. Le texte latin dans TISCHENDORF, p. 115 sq. Traduction dans BRUNET, p. 17 sq.

brièvement (ch. II-XI) la vie du père nourricier de Jésus, plus longuement (ch. XII-XXXI) sa mort et ses funérailles. '

L'histoire a été rédigée vers les IV^e ou V^e siècles.

3^o L'*Évangile de Thomas* est une collection d'épisodes merveilleux, qui sont rattachés à l'enfance de Jésus, depuis l'âge de cinq ans jusqu'à sa visite au temple à douze ans. L'ouvrage a 19 chapitres, dans le texte grec le plus complet, ou *Récit de Thomas l'Israélite philosophe sur l'enfance du Seigneur* ; 11, dans une recension grecque plus courte, qui a pour titre : *Traité du saint apôtre Thomas sur la vie du Seigneur en son enfance* ; enfin 15, dans le texte latin intitulé : *Traité de l'enfance de Jésus selon Thomas* (1).

Il est à croire qu'à une certaine époque, le texte en était beaucoup plus développé que ceux que nous possédons actuellement. Nicéphore, en effet, dans sa *Stichométrie* (2), mentionne cet Évangile comme contenant 1.300 stiques ; or notre plus longue recension grecque n'en a pas même la moitié.

Dans sa forme primitive, l'écrit pourrait être de la

(1) Dans FABRICIUS, p. 159 sq., les sept premiers chapitres en grec et en latin. Dans THILO, p. 275 sq., le premier texte grec en dix-neuf chapitres avec version latine. Dans TISCHENDORF, p. 134 sq., les deux textes grecs et le latin. Dans BRUNET, p. 141 sq., traduction française du premier texte grec.

(2) NICÉPHORE, patriarche de Constantinople, mort en 828, a dressé, en grec, un catalogue des livres canoniques et non canoniques, avec l'indication du nombre de stiques de chacun d'eux. Le *stique* est une ligne normale de copiste. Voy. ZAHN, *Geschichte des Neutestamentlichen Kanons*, Erlangen, 1888-1890, t. II, p. 300, 317.

fin du II^e siècle ; mais, observe justement M. Harnack (1), il est impossible de déterminer quelle part de l'œuvre originale subsiste dans notre texte actuel : l'abrégé lui-même a pu subir des remaniements et des interpolations.

4^o *L'Évangile arabe de l'enfance* (2) comprend 55 chapitres, dont les 9 premiers suivent les récits canoniques de la naissance à Bethléem, de la circoncision, de la présentation au temple, de la visite des mages, de la fuite en Égypte ; les chapitres x-xxv racontent les merveilleux épisodes qui signalèrent le voyage et le séjour dans la terre d'exil ; puis les chapitres xxvi-lv, ramenant le Sauveur en Judée, décrivent les prodiges opérés dans son enfance jusqu'à l'âge de douze ans. Cette dernière partie est en dépendance vis-à-vis de l'Évangile de Thomas.

L'ouvrage a été compilé assez tard, au IV^e ou au V^e siècle. On trouve trace de ses récits dans le *Coran*.

II. ECRITS SE RAPPORTANT AU TERME DE L'HISTOIRE ÉVANGÉLIQUE. — 1^o *L'Évangile de Nicodème* (3), connu sous ce titre depuis le XIII^e siècle, se compose en réalité de deux récits distincts.

L'un, appelé généralement les *Actes de Pilate*, et

(1) HARNACK, *op. cit.*, p. 593.

(2) Le texte, arabe et latin, dans THILO, p. 65 sq. Le texte latin, dans FABRICIUS, p. 163 sq. ; TISCHENDORF, p. 171 sq. Traduction dans BRUNET, p. 57 sq.

(3) Texte latin dans FABRICIUS, p. 233 sq. ; grec et latin dans THILO, p. 487 sq. ; TISCHENDORF, p. 203 sq.

dont le titre exact, dans les anciens manuscrits, est *Mémoires des actes de Notre-Seigneur Jésus-Christ sous Ponce Pilate*, nous offre un compte rendu détaillé, censé écrit par Nicodème, du procès de Jésus devant le gouverneur romain (ch. I-XI) et de la conduite du sanhédrin après la mort du Sauveur (ch. XII-XVI).

L'autre, intitulé *Descente du Christ aux enfers*, et servant d'appendice au premier, est le récit de la descente du Christ dans les limbes, fait par deux fils du vieillard Siméon, Charinus et Leucius, ressuscités à la mort de Jésus (XVII-XXVII).

Les deux récits ne sont pas antérieurs au IV^e siècle.

2^o Le *Passage* ou *Trépas de Marie* (1), qui, dans les manuscrits grecs, a pour titre complet : *Récit de saint Jean le théologien sur la dormition de la sainte Mère de Dieu*, est un récit de la mort de la sainte Vierge, composé à la fin du IV^e siècle ou au début du V^e.

§ II. — Rapport avec les Évangiles canoniques.

Dans quel rapport se trouve cette première classe d'évangiles apocryphes avec nos Évangiles canoniques, et quel témoignage peuvent-ils nous offrir en leur faveur ?

(1) Le texte, grec et latin, dans TISCHENDORF, *Apocalypses apocryphae*, Leipsick, 1866.

I. AU POINT DE VUE DE L'ORIGINE ET DE LA DÉPENDANCE LITTÉRAIRE. — 1° *Au point de vue de l'origine.* — Si nous considérons d'abord l'origine de ces écrits, on voit immédiatement quelle distance immense les sépare de nos quatre Evangiles.

Il est reconnu aujourd'hui que les trois premiers Evangiles, dits synoptiques, appartiennent au 1^{er} siècle, et le quatrième Evangile à la fin de ce même 1^{er} siècle ou au début du 11^e. Or, notre première classe d'évangiles apocryphes est, dans son ensemble, postérieure au 11^e siècle, appartenant soit au 11^e, soit au 12^e ou même au 13^e siècle. C'est au 12^e ou au 13^e siècle qu'ont été rédigés le *Livre de la Nativité de Marie*, avec l'*Evangile du pseudo-Matthieu*, dont il dépend, l'*Histoire de Joseph le charpentier*, l'*Evangile de Nicodème*, le *Passage de Marie*; peut-être plus tard encore, l'*Evangile arabe de l'enfance*. Les rédactions actuelles du *Protévangile de Jacques* et de l'*Evangile de Thomas* ne sont pas antérieures à la fin du 11^e siècle. Tout au plus y aurait-il, dans ces deux derniers écrits, un certain fond primitif, d'ailleurs impossible à bien déterminer, qui pourrait être du 11^e siècle.

Les évangiles apocryphes, dont nous possédons le texte, sont donc des écrits relativement récents, par rapport aux Evangiles canoniques, et ainsi contribuent à souligner l'ancienneté d'origine de ces derniers.

2° *Au point de vue de la dépendance littéraire.* — Postérieurs aux Evangiles traditionnels, nos évangiles

apocryphes sont même en dépendance littéraire très étroite vis-à-vis de leurs données, toutes les fois qu'ils s'occupent de points communs de l'histoire évangélique.

Ainsi trouve-t-on les premiers chapitres de saint Matthieu et de saint Luc manifestement utilisés par le *Protévangile de Jacques*, quand il décrit l'Annonciation de l'ange à Marie (ch. xi), la visite à Elisabeth (ch. xii), le doute de Joseph (ch. xiii), le voyage à Bethléem pour le recensement d'Auguste (ch. xvii), la visite des mages (ch. xxi), le massacre des Innocents (ch. xxii; cf. *Pseudo-Matthieu*, ch. xvii).

Le récit de saint Luc sur le recouvrement de Jésus au temple à l'âge de douze ans se retrouve tout au long dans l'*Évangile de Thomas* (ch. xix).

L'*Évangile arabe de l'enfance* raconte, en se basant de même sur saint Matthieu et saint Luc, le voyage à Bethléem à l'occasion du recensement (ch. ii), l'apparition des anges aux bergers (ch. iv), la présentation au temple, avec les paroles de Siméon et la présence d'Anne (ch. v et vi), la visite des mages (ch. vii), la fuite en Égypte (ch. ix, xii), le retour à Nazareth (ch. xxvi), la scène de Jésus au temple devant les docteurs (ch. L, LIII), la manifestation du baptême sur les bords du Jourdain (ch. LIV).

L'*Histoire de Joseph le charpentier* exploite de son côté les épisodes où les canoniques mettent en scène le personnage de saint Joseph, les narrations au sujet

de son trouble, de l'apparition de l'ange qui le rassure (ch. v, vi, xvii), de son voyage à Bethléem (ch. vii), et divers autres endroits où figure le père nourricier de Jésus.

Mêmes allusions, dans le *Passage de Marie*, aux textes canoniques qui ont rapport à la Vierge.

Enfin, c'est ce que l'on constate encore dans l'*Évangile de Nicodème*.

La première partie de cet ouvrage n'est presque qu'une mise en œuvre des données canoniques en vue de l'apologie. Le chapitre III reproduit presque littéralement le dialogue entre Jésus et Pilate, raconté dans le quatrième Évangile. Au chapitre IV, nous retrouvons l'accusation relative à la destruction du temple, telle qu'elle figure en saint Matthieu, xxvi, 61, et en saint Jean, ii, 20. Au chapitre IX, c'est la scène de la présentation de Barabbas ; Pilate se lave les mains, les Juifs crient que le sang de Jésus retombe sur eux et sur leurs enfants. Au chapitre X, le crucifiement, les moqueries des Juifs et des soldats, le contraste du bon et du mauvais larron. Au chapitre XI, ce sont les mêmes paroles de Jésus en croix, la réflexion du centurion, la démarche de Joseph d'Arimathie auprès de Pilate. Au chapitre XIII enfin, la scène des gardes et l'apparition angélique aux femmes qui viennent au tombeau.

Outre cette exploitation suivie des récits traditionnels de la Passion, il y a de multiples rappels des

autres parties de nos Évangiles : le récit de la Passion sert de canevas, on le brode à l'aide de nombreux passages tirés de la vie publique du Sauveur. Ainsi, les miraculés, qui figurent dans les Évangiles canoniques, viennent déposer devant Pilate en faveur de Jésus, et racontent, d'après ces mêmes Évangiles, les guérisons dont ils ont été l'objet : tels, le paralytique de trente-huit ans, l'aveugle de Jéricho, l'hémorroïsse, etc. (ch. vi et suiv.). D'autres personnages, simples Juifs, lévites ou prêtres, viennent rappeler, soit la résurrection de Lazare (ch. viii), soit le rôle de Siméon à la présentation au temple (ch. xvi), soit la mission donnée par Jésus à ses apôtres et son Ascension (ch. xiv, xvii).

Enfin même reproduction des textes canoniques dans la deuxième partie. Là on retrouve les paroles du vieillard Siméon et les témoignages de Jean-Baptiste (ch. xix), le récit de la résurrection de Lazare (ch. xxi) et la promesse au bon larron (ch. xxvii).

Tel est le premier témoignage que nos évangiles apocryphes rendent aux Évangiles canoniques : ils les utilisent, ils les exploitent, ils les prennent pour guide et pour base de leurs propres récits. Jamais ils ne les contredisent, tant ils se sentent dépendants à leur égard ; ils se contentent de broder sur le thème traditionnel, d'orner le texte, trop sobre, de pieuses enjolivures, surtout de suppléer aux silences par des récits imaginaires.

Et c'est bien ce sentiment de leur dépendance et de leur infériorité qui les fait s'attacher presque exclusivement aux parties de l'histoire que les canoniques ont laissées davantage dans l'ombre, aux événements qui ont dû remplir l'enfance du Sauveur, soit en Egypte, soit à Nazareth, aux antécédents de Marie et de Joseph avant leur apparition sur le théâtre évangélique, et à leurs derniers moments, non racontés par les historiens sacrés.

II. AU POINT DE VUE DU FOND ET DE LA VALEUR HISTORIQUE. — Un témoignage beaucoup plus précieux est celui qui ressort des éléments qui sont propres à ces évangiles apocryphes, et des choses qu'ils prétendent ajouter à leurs devanciers.

Sans doute, on a le droit d'admettre que plusieurs d'entre eux, à raison des morceaux anciens entrés dans leur composition, contiennent certains traits qui dépendent de la tradition première, certains détails qui peuvent servir de complément authentique aux souvenirs primitifs consignés en nos quatre Évangiles. Tels, les renseignements fournis par le *Protévangile de Jacques* sur les noms des parents de la sainte Vierge, Joachim et Anne (ch. I, II), sur la présentation de Marie au Temple (ch. VII), sur la naissance de Jésus dans une grotte (ch. XVIII); de même, ceux de l'*Évangile du pseudo-Matthieu*, sur l'Enfant Jésus déposé dans une crèche, entre un bœuf et un âne (ch. XIV); enfin, ceux

de l'*Évangile de Thomas*, sur le métier de saint Joseph, qui, étant charpentier, fabriquait des jougs et des charrues (ch. XIII).

Plusieurs anciens Pères de l'Eglise reproduisent ces détails, soit qu'ils les tiennent de la tradition qui s'était transmise oralement jusqu'à eux, et qui fut plus tard consignée en nos apocryphes, soit qu'ils les aient puisés dans les écrits primitifs qui furent comme le premier noyau de ces ouvrages. Là des traditions de valeur pouvaient se trouver enregistrées. Peut-être s'y trouvaient-elles sous une forme plus originale et plus sobre ; en tout cas, les premiers écrivains ecclésiastiques étaient à même d'y discerner, à travers les embellissements de la légende, ce qui était de pure et fidèle tradition (1).

C'est ainsi qu'au milieu du II^e siècle, saint Justin nous parle, à la façon du *Protévangile de Jacques* et de l'*Évangile de Thomas*, de la grotte de Bethléem où était né Jésus (2), des jougs et des charrues qu'avait fabriqués le Sauveur (3).

Mais, d'une façon générale, et ces quelques traits primitifs exceptés, nos évangiles apocryphes sont de purs ouvrages d'imagination, pour autant qu'ils s'écartent des données canoniques. C'est un assemblage de fictions, créées sous l'influence de préoccupations doc-

(1) Cf. Loisy, *Histoire du canon du Nouveau Testament*. Paris, 1891, p. 86.

(2) S. JUSTIN, *Dialogus cum Tryphone Judæo*, n° 88.

(3) Id., *Ibid.*, n° 78.

trinales ; et ces fictions ont des caractères tels, qu'elles se différencient totalement des récits de nos Evangiles canoniques, et, par contraste, font valoir ce que ceux-ci contiennent de marques d'authenticité et de vérité.

1° Les évangiles apocryphes, fictions doctrinales. — Tout d'abord, les évangiles apocryphes sont visiblement composés sous l'influence de préoccupations doctrinales. Ils répondent au cours d'idées nouveau, amené par les controverses récentes et par le progrès de la foi. Ils traduisent, par exemple, la haute idée que l'on se fait de la divinité de l'Enfant Jésus et de la grandeur de Marie. Ils expriment la manière dont une piété un peu naïve aime à se représenter les premières années de l'Homme-Dieu, les antécédents de sa Mère, les derniers moments de Joseph.

En même temps, ils répondent à certaines questions que l'on se pose, à la lecture des canoniques : Comment Jean-Baptiste a-t-il échappé au massacre des Innocents ? Quel est ce Zacharie que Jésus mentionne comme tué entre le vestibule et l'autel ? D'où viennent ces frères qui figurent dans l'Evangile, à côté du Sauveur ? La mère de Jésus avait donc une sœur, que le quatrième Evangile mentionne avec elle au pied de la croix ? Quelle était l'histoire antécédente des deux larrons, au sort final si différent ?

L'expression donnée à ces croyances et la réponse à

ces questions nous ont valu des récits où parfois ne manquent ni l'intérêt ni la grâce.

C'est ainsi qu'on peut trouver une beauté réelle en certaines pages du *Protévangile de Jacques*. Un souffle oratoire assez pur y anime les lamentations d'Anne, mère de la sainte Vierge, au sujet de sa stérilité (ch. II, III). Très gracieux aussi, le récit où Joseph apparaît désigné comme époux de Marie par la colombe qui sort de son bâton et vient se poser sur sa tête (ch. IX) ; de même, ce chapitre de l'*Évangile du pseudo-Matthieu*, où, pendant que Marie et Joseph se reposent, sur la route d'Égypte, à l'ombre d'un haut palmier, l'Enfant Jésus commande à l'arbre d'abaisser ses branches pour offrir ses fruits à sa Mère, et de sa racine fait jaillir une source qui étanche la soif de son père nourricier (ch. XX).

On peut encore citer, de l'*Évangile arabe de l'enfance*, le récit où la Sainte Famille rencontre dans le désert deux voleurs, Titus et Dumachus : le premier veut laisser les voyageurs passer en paix, le second s'y refuse ; l'un fut plus tard le bon larron, et l'autre le mauvais (ch. XXIII).

Enfin, un véritable souffle épique pénètre le récit de la descente du Christ aux enfers, dans l'*Évangile de Nicodème* ; c'est avec une réelle grandeur que se trouvent exprimés les sentiments des patriarches, les impressions des prophètes, les exclamations de Siméon, de Jean-Baptiste, du bon larron, de Satan lui-même et du prince de la mort, à l'apparition de Jésus (ch. XVIII-XXVII).

Le plus souvent, cependant, nos compositions apocryphes n'ont même pas ce mérite de la beauté littéraire. Ce sont, la plupart du temps, des amplifications assez banales, et qui ne laissent pas d'aller jusqu'au trivial et au grotesque.

Quels qu'en soient d'ailleurs, au point de vue de l'art, l'intérêt ou la vulgarité, dans l'ensemble et dans la presque totalité des détails, on ne peut y voir, avon-nous dit, que le produit d'un travail de l'esprit et un jeu de l'imagination.

L'idée de la divinité de Jésus. — L'idée qui a influé d'une manière principale sur la composition de ces écrits est celle de la divinité du Sauveur dès sa naissance.

Jésus enfant est Dieu : c'est pourquoi l'on prétend entourer son berceau de merveilles. A l'instant où il va naître, tout est en suspens dans la nature : le ciel devient immobile, les oiseaux s'arrêtent au milieu de leur vol, des ouvriers qui prennent leur nourriture restent la main étendue, le berger garde en l'air le bâton dont il veut frapper ses brebis, tandis que celles-ci suspendent leur marche (*Protévangile de Jacques*, ch. xviii). Dès que la bienheureuse Marie a pénétré dans la grotte souterraine, où elle doit mettre au monde Jésus, une vive clarté chasse les ténèbres et ne cesse point de briller jusque durant la nuit (*Pseudo-Matthieu*, ch. xiii). A l'apparition du Sauveur, la lumière devient si vive que l'œil ne peut la contempler (*Protévangile*, ch. xix).

Aussitôt né, Jésus se tient debout sur ses pieds, et les anges l'adorent, en chantant le *Gloria in excelsis* (*Pseudo-Matthieu*, ch. XIII). De son berceau, l'Enfant dit à sa Mère : « Moi que tu as enfanté, je suis Jésus, le Fils de Dieu, le Verbe, ainsi que te l'a annoncé l'ange Gabriel, et mon Père m'a envoyé pour le salut du monde » (*Évangile arabe de l'enfance*, ch. I).

La même préoccupation fait multiplier autour de lui les prodiges, durant l'exil en Egypte. Les animaux du désert, les idoles des temples, tout rend témoignage à la présence du Fils de Dieu.

Un jour, la Sainte Famille se repose auprès d'une caverne ; soudain de l'autre côté sort une troupe de dragons : l'Enfant Jésus descend des bras de sa Mère et se dresse devant les monstres, qui se prosternent et s'enfuient. C'était, dit le narrateur, afin que fût accomplie la parole du psalmiste : « Louez le Seigneur du sein de la terre, dragons et tous les abîmes. » A ses parents effrayés : « N'ayez crainte ! dit Jésus : vous me voyez un enfant, mais j'ai été parfait de toute éternité » (*Pseudo-Matthieu*, ch. XVIII).

Plus loin, ce sont les lions et les léopards qui l'adorent et qui escortent la Sainte Famille, en lui montrant le chemin. Les lions marchent de compagnie avec les bêtes de somme qui portent les bagages, et les loups avec les brebis qui ont été emmenées de Judée. Ainsi s'accomplissait la parole du prophète : « Les loups paîtront avec les agneaux ; le lion et le bœuf

mangeront la paille ensemble » (*Ibid.*, ch. XIX).

Une autre fois que la Sainte Famille, ne trouvant d'abri nulle part, voulut se réfugier dans un temple, où étaient honorées trois cent cinquante-cinq idoles, Marie n'a pas plus tôt franchi le seuil avec l'Enfant, que toutes les idoles s'abattent et se brisent, en accomplissement de la prophétie d'Isaïe : « Voici que le Seigneur viendra sur une nuée légère et entrera en Egypte ; à sa vue seront ébranlés tous les ouvrages des mains des Egyptiens » (*Ibid.*, ch. XXII, XXIII ; *Evangile arabe*, ch. X).

La divinité de Jésus Enfant n'est pas seulement attestée par les animaux et les idoles qui lui rendent hommage ; elle est encore manifestée par les nombreux miracles qu'il sème sous ses pas.

D'après l'*Evangile arabe de l'enfance*, un prêtre qui desservait le temple d'une idole fameuse, également renversée à l'approche de Jésus, avait un fils possédé d'une multitude de démons : l'enfant fut délivré en posant sur sa tête les langes du Seigneur que Marie venait de laver (ch. XI). Diverses possédées sont pareillement guéries en prenant l'Enfant Jésus dans leurs bras et en le couvrant de baisers. Détail plus que grotesque, un jeune homme, que des sorciers ont changé en mulet, recouvre sa forme première aussitôt que Marie a placé sur son dos l'Enfant-Dieu (ch. XX-XXII).

La vie cachée de Jésus, après le retour d'Egypte, est

illustrée d'une manière semblable, parfois grossière, souvent puérile, toujours fantaisiste.

Ainsi, l'*Évangile arabe* contient, pour cette époque, force histoires de malades guéris par l'eau dans laquelle a été baigné le Sauveur, ou de possédés délivrés de leurs maléfices par un morceau de ses langes (ch. xxvii-xxxiv). Dans cet évangile, les histoires se déroulent à la façon des contes des *Mille et une nuits* : il y est question de sortilèges et de dragons (ch. xxxiv) ; on y voit figurer des princes et des princesses (ch. xviii, xxxii) ; l'histoire finit parfois par un mariage, ou par un grand festin (ch. xviii, xxii).

Le même évangile, avec celui du *Pseudo-Matthieu* et celui de *Thomas*, qui paraît être leur source première, rapporte également de nombreux traits, plus ou moins bizarres, où Jésus est censé avoir montré, durant son enfance, sa science divine et son pouvoir surhumain.

A quatre ans, il joue en compagnie d'enfants de son âge : avec de la boue, il forme sept petits bassins qui communiquent entre eux par des canaux ; un de ses compagnons de jeu obstrue les rigoles : Jésus le frappe de mort, puis le ressuscite pour ne pas créer d'embarras à ses parents. Un autre enfant détruit ses bassins ; Jésus le condamne à se dessécher lui-même et à périr. De la même boue, il fabrique ensuite douze oiseaux ; or c'était jour de sabbat ; on s'en plaint à Joseph : pour toute réponse, Jésus commande aux oiseaux de voler, et ils s'envolent (*Évangile de Thomas*,

ch. II, III ; *Pseudo-Matthieu*, ch. XXVI-XXVIII ; *Evangile arabe*, ch. XLVI).

Un jour, en courant, un enfant le heurte avec violence ; Jésus le fait tomber mort sur-le-champ, puis consent à le ressusciter en le tirant par l'oreille (*Evangile de Thomas*, ch. IV ; *Pseudo-Matthieu*, ch. XXIX ; *Evangile arabe*, ch. XLVII). Une autre fois, un de ses compagnons de jeu tombe du haut d'une terrasse et est relevé sans vie ; on accuse Jésus ; l'Enfant-Dieu le ranime, pour lui faire rendre témoignage de son innocence (*Evangile de Thomas*, ch. IX ; *Pseudo-Matthieu*, ch. XXXII ; *Evangile arabe*, ch. XLIV). Agé de six ans, il est envoyé par sa mère à la fontaine : il casse sa cruche, et rapporte l'eau dans son manteau (*Evangile de Thomas*, ch. XI ; *Pseudo-Matthieu*, chapitre XXXIII ; *Evangile arabe*, ch. XLV).

Joseph est-il dans l'embarras, pour une pièce de bois pas assez large ou pas assez longue, Jésus l'amène à la dimension voulue, en y étendant la main. C'est ainsi qu'il élargit le trône commandé par le roi de Jérusalem (!), et que son père avait fait trop étroit (*Pseudo-Matthieu*, ch. XXXVII ; *Evangile arabe*, ch. XXXIX).

Jésus va à l'école ; il sait les lettres de l'alphabet, avant que son maître Zachée ne les lui apprenne ; il l'embarrasse lui-même par ses questions sur la forme ou les sens cachés de la lettre A (*Evangile de Thomas*, ch. VI ; *Pseudo-Matthieu*, ch. XXXI ; *Evangile arabe*, ch. XLVIII). Enfin, dans sa visite au temple, à l'âge

de douze ans, Jésus stupéfie les docteurs de la loi en les questionnant sur l'Écriture, ou même en leur exposant les secrets des sciences naturelles, de la physique, de la médecine et de l'astronomie (*Évangile arabe*, ch. L-LII).

C'est la même préoccupation qui se constate dans l'*Évangile de Nicodème*, racontant les derniers jours du Sauveur, et qui lui fait inventer, dès qu'il abandonne les données canoniques, les miracles les plus extravagants.

Jésus entre chez Pilate ; les images qui surmontent les étendards s'inclinent d'elles-mêmes et adorent l'Homme-Dieu. Les Juifs incriminent les porte-drapeau. Sur l'invitation du gouverneur, ils choisissent douze hommes robustes, à qui ils remettent les enseignes, avec menace de mort si elles viennent encore à s'incliner ; malgré tout, quand Jésus passe, elles s'inclinent à nouveau et l'adorent (ch. 1).

L'idée de la grandeur de Marie. — A la divinité du Sauveur se rattachent étroitement la transcendance de sa Mère et sa virginité incomparable. Or l'idée de la grandeur de Marie se retrouve également dans l'inspiration des évangiles apocryphes.

L'on travaille, tout d'abord, à mettre en relief l'idée de sa virginité, transmise par les historiens sacrés.

Marie est vierge dans la conception de Jésus : il en faut une constatation publique, et l'on invente l'épreuve des eaux amères. Marie et Joseph, cités dans le temple, devant les prêtres et tout le peuple d'Israël, boivent

l'un après l'autre l'eau de l'épreuve du Seigneur, puis sept fois font le tour de l'autel : aucun signe de péché n'apparaît sur leur visage, ce qui excite l'admiration de l'assistance (*Protévangile*, ch. xvi ; *Pseudo-Matthieu*, ch. xii).

Marie est également vierge dans l'enfantement du Sauveur : pour faire dûment constater le miracle, on imagine la présence et la curiosité indiscrete des sages-femmes, Zélémi et Salomé (*Protévangile*, ch. xix ; *Pseudo-Matthieu*, ch. xiii).

Vierge dans sa conception et dans son enfantement, Marie a dû le rester toujours : les frères de Jésus, mentionnés dans les Evangiles, ne sont donc point les fils de Marie ; sans doute sont-ils les fils de Joseph. De là, le mythe de Joseph veuf avec enfants, lors de son mariage avec Marie.

L'*Histoire de Joseph le charpentier* lui fait épouser la Mère de Jésus à l'âge de quatre-vingt-dix ans, après quarante-neuf ans d'un premier mariage et un veuvage d'un an (ch. xiv). Le *Protévangile de Jacques* (ch. ix) et l'*Evangile du Pseudo-Matthieu* (ch. viii) désignent les fils du premier mariage de Joseph par les noms que les canoniques donnent aux frères du Sauveur : Jacques, Joseph, Jude et Simon (cf. *Evangile de Thomas*, ch. xvi). Ils étaient bien issus d'une union antérieure, puisqu'ils accompagnent Joseph à Bethléem, lors de la naissance de Jésus (*Protévangile*, ch. xviii).

L'auréole qui s'attache au nom de la Mère de Dieu fait

également apparaître son enfance dans un décor de miracles, et environne de prodiges son bienheureux trépas.

Le livre du *Passage de Marie* suppose qu'en réponse aux prières de la Vierge, les apôtres sont convoqués à son lit de mort, à Bethléem. Jean est transporté d'Asie sur une nuée ; dans un tourbillon, l'Esprit-Saint amène Pierre de Rome, Paul de Tibérias, Thomas des extrémités de l'Inde, Jacques de Jérusalem. Les apôtres trépassés sont réveillés de leur tombe. Bientôt le bruit se répand que de nombreux malades sont guéris au contact des murs qui abritent la Mère de Jésus. Les Juifs demandent au procureur de chasser du pays cette femme ; on envoie des soldats ; les apôtres quittent la maison, en emportant le lit de la sainte mourante ; ils sont transportés par enchantement à la maison de Notre-Dame à Jérusalem. Les Juifs veulent brûler la demeure ; ils sont eux-mêmes consumés en grand nombre par un feu divin qu'allument les anges. Enfin, pendant que les apôtres chantent des hymnes, auxquels les esprits célestes répondent par *Alleluia*, l'âme pure de Marie monte au ciel. A ce moment, Jéphonias pose les mains sur la couche funèbre ; d'un glaive de feu un ange lui coupe les deux bras, qui restent fixés au lit, détachés des épaules ; une prière de saint Pierre obtient qu'ils soient remis en place.

Mêmes conceptions tendancieuses au sujet de la mort de Joseph.

On se demande comment Jésus a pu permettre le trépas de son père nourricier, au lieu de le rendre immortel comme Elie et Enoch (*Histoire de Joseph le charpentier*, ch. xxx). On en donne la raison en de longs discours où le Sauveur expose à ses disciples la nécessité providentielle de la mort (ch. xxviii, xxxi). Du moins, Joseph meurt-il très âgé, à cent onze ans, sans aucune infirmité, ayant conservé la lucidité parfaite de son esprit, toute la vigueur de ses membres, la finesse de sa vue, l'intégrité de ses dents (ch. x).

Rien d'ailleurs de plus fantastique que le récit de ses derniers instants et de ses suprêmes entretiens avec Jésus. Au moment de sa mort, les anges Michel et Gabriel viennent prendre son âme, et la plient (!) dans un linceul éclatant, pour la protéger contre les esprits de ténèbres, qui voudraient lui barrer la route et l'empêcher de gagner la demeure des justes (ch. xxiii). On vient ensevelir son corps ; impossible de détacher son linceul ; il a pris la rigidité du fer, et l'on n'y trouve plus aucune couture qui en indique les extrémités (ch. xxvii).

Autres préoccupations secondaires. — Enfin, même déploiement d'imagination dans la solution donnée à divers problèmes secondaires.

Comment Jean-Baptiste a-t-il échappé au massacre des Innocents ? Le *Protévangile de Jacques* montre Elisabeth fuyant avec son enfant dans la montagne, et la

montagne s'entr'ouvrant pour les recevoir et les dérober aux émissaires d'Hérode (ch. xxii).

Quel est ce Zacharie qui, au dire du Sauveur, a été tué par les Juifs entre le vestibule et l'autel ? On y retrouve le nom du père de Jean-Baptiste, et l'on associe l'idée de son meurtre avec celle de la préservation du précurseur, lors du massacre des Innocents : Hérode envoie demander à Zacharie de lui révéler, sous peine de mort, l'asile de son fils ; Zacharie se déclare prêt à mourir comme martyr de son Dieu ; on le met à mort près de la balustrade de l'autel ; lorsque les prêtres entrent pour le sacrifice, les lambris du temple poussent des hurlements ; ils sont fendus depuis le haut jusqu'en bas ; on ne trouve point le corps du saint vieillard, mais son sang est resté au milieu du temple, solide comme la pierre (ch. xxiii-xxiv).

2^o **Contraste avec les Évangiles canoniques.**

— Telle est la manière des évangiles apocryphes : ils dépendent presque uniquement de préoccupations religieuses, qui ont inspiré à l'imagination de multiples fantaisies. Il est impossible de n'être pas frappé du contraste qu'offrent, à ce point de vue, ces diverses productions avec les Évangiles canoniques.

Strauss avait prétendu que nos quatre Évangiles étaient le produit du *mythe*, c'est-à-dire de la fiction naïve des premiers âges chrétiens, traduisant en des récits légendaires leurs idées religieuses et leurs aspira-

tions mystiques. Or, c'est dans les apocryphes que nous trouvons clairement cette expression mythique des croyances nouvelles ; et la manière dont cette influence a marqué son empreinte dans ces écrits, le genre des récits imaginaires auxquels elle a donné lieu, attestent d'une façon remarquable à quel point les Evangiles canoniques en sont exempts.

Au sujet de la divinité de Jésus. — Examinons tout d'abord la dépendance de l'une et de l'autre classe d'écrits vis-à-vis de la croyance en la divinité de Jésus.

Cette croyance, certes, était déjà très ferme et très vivante dans l'Eglise, à l'époque où furent composés les Evangiles synoptiques : témoins les Epîtres de saint Paul, où se reflète non seulement la christologie personnelle de l'Apôtre, mais encore celle de l'Eglise contemporaine, pour les vingt ou trente années qui suivirent la mort du Sauveur. Or, il suffit de mettre les Evangiles synoptiques en regard des apocryphes, pour constater combien différemment ils accusent la divinité du Christ Jésus, combien autrement la manifestation de son origine divine, de sa puissance et de sa science surnaturelles.

Ce contraste est particulièrement saillant, lorsqu'on établit la comparaison sur les parties de la vie du Sauveur que les apocryphes traitent parallèlement aux Evangiles canoniques, avec la prétention de compléter leurs informations.

Prenons les récits de la nativité de Jésus.

Saint Matthieu et saint Luc entourent, eux aussi, de miracles le berceau du Sauveur : ce sont des événements tout divins qui précèdent et qui suivent la naissance de Jean-Baptiste ; étonnantes sont les manifestations angéliques à Marie, à Joseph, aux bergers ; merveilleuse, l'étoile qui amène les mages auprès de l'Enfant-Dieu. Mais quelle différence entre ces phénomènes surnaturels et les prodiges que supposent les apocryphes !

Les faits miraculeux racontés par les deux écrivains sacrés sont tels qu'on est en droit de les attendre, si vraiment Jésus est bien, dès sa naissance, le Christ, Fils de Dieu. Ils font partie de la manifestation extraordinaire qui doit se faire de Jésus Messie, ils préparent les miracles de sa vie publique et forment comme le prélude naturel de cette théophanie prodigieuse qui fut un fait de l'histoire.

Comme d'ailleurs la manifestation des derniers jours, celle de Bethléem n'est pas sans être entourée d'ombre et de mystère : c'est le même mélange exquis de déclarations expresses et de réserve, de lumière éclatante et d'obscurité, qui convenait au dessein providentiel de la révélation du Fils de Dieu. Si des concerts angéliques se font entendre à sa naissance, Jésus est, d'autre part, représenté faible enfant, enveloppé de langes, couché dans une crèche, en un coin retiré, comme méconnu et repoussé du monde, ses parents n'ayant pu trouver place au caravansérail de Bethléem. Si une étoile mer-

veilleuse amène auprès de lui des mages de l'Orient, par contre il est à la merci de la colère d'Hérode, il faut qu'en toute hâte Joseph se lève de nuit pour le soustraire au danger par l'exil.

Trouverions-nous ces traits étonnants d'humilité en nos relations canoniques, si saint Matthieu ou saint Luc avaient écrit sous les mêmes influences qui ont inspiré les auteurs des apocryphes? Ceux-ci sans doute ne peuvent supprimer les traits rapportés par leurs devanciers, mais, on peut le dire à coup sûr, jamais ils n'auraient songé à les insérer d'eux-mêmes; et la preuve, c'est qu'ils n'y ajoutent absolument rien du même genre, et que tout ce qu'ils tirent de leur fond est au contraire pour grandir Jésus et faire éclater sa divinité. Cela paraît bien garantir que les auteurs synoptiques n'ont point composé sous l'influence de ces préoccupations doctrinales, et qu'ils n'ont point traduit leurs croyances personnelles en des récits de leur invention.

Ils n'ont pas exprimé davantage la manière dont l'Eglise primitive se serait imaginé la naissance du Sauveur, car, étant donnée la croyance de cette même Eglise en la transcendance du Christ, divinisé en la gloire céleste, on peut croire qu'elle se serait représenté sa naissance de tout autre façon.

Mais, si les écrivains synoptiques n'ont consigné ni leurs idées personnelles, ni celles de l'Eglise des premiers jours, ils sont donc rapporteurs fidèles de la réalité. Et, s'ils tiennent de l'histoire les traits d'humili-

lité dont ils marquent à son début la vie de l'Enfant-Dieu, n'est-ce pas une garantie positive qu'ils n'empruntent pas davantage au mythe les traits qui tendent à le manifester et à le glorifier ?

Quel contraste d'ailleurs entre les incidents miraculeux que suggère aux apocryphes leur préoccupation de relever le divin Enfant, et ceux que rapportent nos Évangiles canoniques ! Ce que les premiers présentent d'exagéré, d'invraisemblable et de faux, fait bien ressortir ce que ceux-ci offrent de simple, de noble, de parfaitement digne de la sublime réalité. Ce ne sont certes pas nos deux synoptiques qui songent à montrer tous les êtres immobilisés à la naissance de leur Créateur, Jésus lui-même, dès ses premiers instants, se tenant debout devant les anges qui l'adorent, ou déclarant à sa Mère qu'il est le Fils de Dieu et le Verbe incarné.

Si nous passons aux récits de l'exil en Égypte et du séjour à Nazareth, que nous nous sentons loin également des relations apocryphes !

Celles-ci multiplient les témoignages rendus à l'Enfant-Dieu par les dragons et les lions du désert, elles sèment les prodiges les plus extraordinaires sous les pas du Tout-Puissant. Que trouvons-nous, au contraire, dans nos relations canoniques ? Saint Matthieu se contente de dire que Joseph, à la parole de l'ange, « se leva, au milieu de la nuit, prit l'enfant et sa mère, et se retira en Égypte », que, sur une nouvelle invitation

du ciel, il « se leva » encore, « prit » de nouveau « l'enfant et sa mère, et s'en vint dans la terre d'Israël » (II, 14, 21). Et c'est tout. De son côté, saint Luc résume le séjour à Nazareth par ces simples mots, d'une discrétion si étonnante : « Il descendit avec eux et vint à Nazareth ; et il leur était soumis. Sa mère conservait toutes ces choses en son esprit ; et Jésus croissait en sagesse, en taille et en grâce, devant Dieu et devant les hommes » (II, 51, 52). Y a-t-il un contraste plus saisissant ?

Strauss prétendait trouver un indice de procédé mythique dans la manière dont saint Matthieu surtout relie les diverses circonstances de la vie de Jésus aux prophéties anciennes : les prophètes avaient annoncé que le Messie ferait ceci ou souffrirait cela ; on a attribué ceci ou cela à Jésus, parce qu'on le croyait le Messie. Or, ce procédé mythique, nous le trouvons dans l'*Évangile du pseudo-Matthieu*, et la comparaison montre précisément combien différente est la manière du premier Évangile.

Le pseudo-Matthieu est préoccupé de la portée messianique de cette parole d'Isaïe, LXV, 25 : « Les loups paîtront avec les agneaux, le lion et le bœuf mangeront la paille ensemble » ; il ne craint point de représenter la Sainte Famille emmenant en Égypte des brebis avec lesquelles viendront frayer les loups, et des bœufs qu'escorteront les lions du désert. Il imaginera de même des dragons sortant des entrailles d'une caverne et

adorant le divin Enfant, afin de réaliser la sentence du psaume CXLVIII, 7 : « Louez le Seigneur, ô dragons, du sein de la terre. »

Combien différent notre premier Évangéliste ! Tandis que l'auteur apocryphe invente les détails de ses récits, tout exprès pour montrer la réalisation d'une prophétie ancienne, saint Matthieu établit directement l'histoire de Jésus et se contente d'en indiquer après coup la liaison avec les divins oracles.

Il suffit d'examiner ses narrations et de les comparer avec les récits de saint Luc, pour être assuré qu'il ne crée point lui-même l'épisode de l'enfantement virginal sous l'influence de la parole d'Isaïe : « Voici que la Vierge concevra et enfantera un fils qui sera appelé Emmanuel. » Il n'imagine pas davantage l'exil d'Égypte, exprès pour trouver application à la parole d'Osée : « De l'Égypte j'ai appelé mon fils » ; pas plus qu'il n'invente le séjour à Nazareth, quand il cite le texte prophétique : « Il sera appelé Nazaréen » ; pas plus qu'il n'inventera l'enseignement parabolique du Sauveur, alors qu'il paraîtra le justifier par la parole ancienne : « J'ouvrirai la bouche pour faire entendre des paraboles. » Notre premier Évangéliste subordonne la prophétie à l'histoire, tandis que le pseudo-Matthieu tire l'histoire de la prophétie.

Comparons maintenant les miracles dont les apocryphes remplissent l'enfance de Jésus à Nazareth avec les miracles que les canoniques racontent de la

vie publique du Sauveur : du premier coup nous sommes saisis par l'immense différence qui sépare les uns des autres.

D'un côté, ce sont des anecdotes aux contours vagues, aux traits imprécis et sans variété, paraissant toutes coulées dans le même moule d'une imagination froide et enfantine ; des histoires indépendantes, qui, au lieu de trouver place dans une suite d'événements bien reliés, sont rattachées, d'une façon tout artificielle, à des circonstances fort générales, où ne manquent point d'ailleurs les anachronismes grossiers et les erreurs manifestes de représentation. Les pharaons sont censés régner en Egypte durant l'exil du Sauveur (*Evangile arabe*, ch. xxv) ; Joseph reçoit ordre du roi de Jérusalem de lui fabriquer un trône (*Ibid.*, ch. xxxix) ; l'Enfant Jésus creuse de petits bassins dans le sable sur les bords du Jourdain (*Pseudo-Matthieu*, ch. xxvi) ; enfin il expose aux docteurs du temple les sciences physiques et médicales, telles qu'on les entendait aux iv^e et v^e siècles (*Evangile arabe*, ch. LI, LII) !

De l'autre côté, au contraire, ce sont des faits précis, reliés à la chaîne étroite des événements évangéliques, aux allées et venues du Sauveur et à ses divers enseignements, nettement localisés et circonstanciés, intimement mêlés de détails de mœurs, de réflexions toutes d'actualité, d'observations prises sur le vif, qui portent à coup sûr l'empreinte du réel et donnent invinciblement l'impression de l'histoire vécue.

Là, ce sont des prodiges à grand éclat, ayant assez de rapport avec les pratiques de la sorcellerie, ou bien platement puérils, parfois ridicules et grotesques ; ici, des miracles toujours dignes, généralement entourés d'une admirable discrétion, exactement appropriés à ce que dut être dans la réalité la manifestation personnelle du Sauveur. Il n'est pas, dans tous les évangiles apocryphes, un seul fait merveilleux dont le récit puisse soutenir la comparaison avec les récits des miracles canoniques.

Rien de plus éloquent encore, à ce point de vue, que le contraste entre la relation de l'*Évangile de Nicodème* et celle de nos quatre Évangélistes, sur la comparution de Jésus au prétoire.

Le Christ apocryphe est salué par les enseignes romaines : l'hommage est public ; il est rendu à deux reprises, malgré toutes les précautions que les Juifs ont pu prendre, et qui servent à le faire davantage ressortir et mieux constater. Le Christ canonique, lui, se laisse cracher au visage par les soldats, souffleter, flageller, tourner en dérision comme un roi de théâtre.

Au sujet de la grandeur de Marie. — L'examen de nos deux classes d'écrits, au point de vue de la manière dont ils expriment les grandeurs de la Mère de Jésus, et particulièrement sa virginité, donne lieu aux mêmes observations.

Certes, la virginité de Marie, soit dans sa conception, soit dans son enfantement, soit après, est un dogme qui se trouve en rapport avec les données de l'histoire et qui est d'ailleurs en harmonie exacte avec la grande réalité de la divinité de Jésus. Le tort des apocryphes n'est pas d'avoir admis cette croyance, mais c'est de s'en être laissé préoccuper, et, sous l'influence de cette préoccupation, d'avoir arrangé l'histoire, de l'avoir brodée et même altérée.

On est justement frappé, en lisant les Evangiles canoniques, de l'attitude qu'ils gardent au sujet de ce glorieux mystère. Quelle sobriété dans le récit de l'Annonciation, par saint Luc ! Quelle réserve dans celui du doute de Joseph, en saint Matthieu ! Quelle discrétion étonnante attribuée à l'auguste Vierge et à son chaste époux ! Et rien, dans le cours de la vie publique, racontée par nos quatre historiens, qui vienne révéler au grand jour l'intime mystère de la naissance virginale. Au contraire, on ne craint pas de dire et de répéter que Joseph passe pour être le père de Jésus, et que l'on parle, autour du Sauveur, de ses frères et de ses sœurs.

Cela ne fait point l'affaire de nos écrivains apocryphes. Ils ne comprennent point que l'enfantement miraculeux ait dû rester d'abord un secret, et ils inventent les misérables expédients de l'épreuve des eaux amères et des sages-femmes de Bethléem. Avec raison ils pensent que les frères de Jésus, mentionnés dans les canoniques, ne

sont point ses vrais frères, nés comme lui de Marie ; mais, prenant néanmoins le mot « frère » dans sa rigueur, ils songent à des fils de Joseph, issus d'un premier mariage, tandis qu'une intelligence plus juste de la langue évangélique et une plus exacte interprétation de l'histoire auraient pu leur apprendre que ces frères étaient seulement les cousins du Sauveur, fils, non pas même de Joseph, mais du frère de Joseph, Alphée ou Cléophas, dont l'épouse, Marie de Cléophas, pouvait être dès lors, non proprement la sœur (*Pseudo-Matthieu*, ch. xxxii), mais la belle-sœur de la sainte Vierge (1).

Les apocryphes ne se sont pas davantage accommodés de la place trop effacée qu'occupe la Mère de Jésus dans les épisodes des Évangiles canoniques.

Là, en effet, à peine est-elle mentionnée à de rares reprises, et c'est pour entendre Jésus exprimer son indépendance vis-à-vis de toute attache terrestre, en des propos étonnants : « Ne saviez-vous pas que je dois être aux affaires de mon Père ? » (*Luc*, II, 49.) « Femme, qu'y a-t-il de commun entre vous et moi ? » (*Jean*, II, 4.) « Qui est ma mère, qui sont mes frères ?... C'est celui qui fait la volonté de Dieu. » (*Marc*, III, 33-35.) « Bienheureux de préférence » à celle qui m'a donné le jour, « ceux qui écoutent la parole de Dieu et la mettent en pratique. » (*Luc*, XI, 27-28.)

(1) HÉGÉSIPPE, dans EUSÈBE, *Hist. eccl.*, I, III, c. XI ; I, IV, c. XXII. — Cf. VIGOUROUX, *Les Livres saints et la critique rationaliste*, 3^e éd., 1891, t. V, p. 397-420 ; LESÈTRE, art. FRÈRE, dans le *Dictionnaire de la Bible*, t. II, col. 2404.

Les évangélistes apocryphes n'ont point compris ce qu'il y avait de mystérieux et de profond dans cette attitude du Christ à l'égard de sa Mère, au cours de sa vie publique, ni combien ces déclarations, au premier abord surprenantes, nuisaient peu, en réalité, à la tendresse des sentiments du Sauveur à l'égard de Marie, et à la dignité qu'il devait lui faire reconnaître par son Eglise à raison de sa divine maternité. Ils ont, pour leur propre part, mis en haut relief, dans leurs récits de l'Enfance, la participation de la Vierge aux premiers miracles de Jésus ; puis, donnant libre cours à leur imagination, dans la représentation des derniers moments de la Mère de Dieu, ils ont inventé ces miracles grossiers et choquants dont ils prétendent auréoler sa mort.

Ainsi, les auteurs d'apocryphes traduisent leurs idées ; ils expriment leurs propres conceptions et celles de la foule crédule : leurs productions sont des mythes. Nos Evangélistes, au contraire, décrivent la réalité ; la foi personnelle qu'ils ont en la virginité incomparable de Marie et en sa dignité de Mère du Fils de Dieu n'influe en rien sur leur manière de retracer l'histoire.

Ni saint Matthieu, ni saint Luc, qui savent le rôle glorieux de l'humble Vierge dans l'incarnation du Sauveur, ne cherchent à la tirer de l'ombre où il a plu à Jésus de la laisser durant sa vie publique ; ils ne dissimulent rien de l'attitude extérieure du Christ à son égard ; ils ne suppriment aucune de ces paroles mystérieuses qui paraissent diminuer la grandeur de la Vierge, et ne

songent même pas à en corriger l'effet. C'est, en face de la préoccupation religieuse et doctrinale chez les apocryphes, la preuve de l'absolue indépendance et de la haute sincérité de nos historiens sacrés.

Points secondaires. — Enfin, les récits que fournissent les évangiles apocryphes au sujet de la préservation du Précurseur et du meurtre de Zacharie, mettent encore en relief la fidélité des canoniques.

Les apocryphes ne voient qu'une chose : Hérode commande d'exterminer tous les enfants au-dessous de deux ans, dans Bethléem et dans les environs ; or Jean-Baptiste avait précisément cet âge, et il était sans doute aux alentours de Bethléem : comment donc a-t-il échappé ? L'imagination se met en frais, et l'on aboutit à ce miracle extravagant de la montagne qui s'ouvre pour recevoir le Précurseur.

Saint Matthieu, lui, ne s'est point mis en peine de donner les explications que l'on pouvait désirer, loin de la Palestine, au II^e ou au III^e siècle, mais qui n'avaient pas leur raison d'être pour des contemporains, au courant des lieux et des faits. Jean-Baptiste n'a rien à craindre des émissaires d'Hérode, sans doute parce qu'il est à bonne distance de Bethléem, dans ces montagnes de Juda que dut gravir Marie pour aller visiter sa cousine Elisabeth.

De même, l'Évangéliste canonique ne se préoccupe-t-il point de renseigner en détail sur ce Zacharie, fils de

Barachie, que Jésus dit avoir été tué entre le vestibule et l'autel : ce n'était sans doute point nécessaire pour ceux qui entendirent le Sauveur. Plus tard seulement, l'imagination travailla sur le nom de ce personnage et donna naissance au récit légendaire que nous avons rapporté.

Les Evangiles canoniques ne répondent point à la vaine curiosité ; ils notent les faits, sans toujours les coordonner entre eux ; ils mentionnent les personnages, sans préciser toujours leur identité, ni renseigner en détail sur leurs relations réciproques. C'est encore, par contraste, une preuve d'exactitude et de sincérité.

CONCLUSION. — Ainsi, la comparaison des évangiles apocryphes avec les Evangiles canoniques tend, sur toute la ligne, à rendre manifestes la supériorité et la transcendance de ces derniers.

Elle met particulièrement en relief combien nos historiens sacrés ont été peu influencés, dans leur rédaction, par les idées ambiantes, combien indépendants des croyances de l'Eglise en leur temps, sur les points mêmes de la puissance et de la science divines du Christ, de la dignité et de la virginité de Marie, que l'exemple des apocryphes nous montre avoir davantage prêté à l'amplification et à l'embellissement mythiques.

D'autre part, les évangiles apocryphes donnent invinciblement l'impression du fantastique et de l'artificial ; par là même ils font plus vivement sentir ce que,

dans leur ensemble et dans leurs détails, les canoniques contiennent de sincère, de réel et de vécu. C'est la manifestation éclatante du vrai par la comparaison du faux, la mise en évidence de l'histoire par le contraste de la contrefaçon.

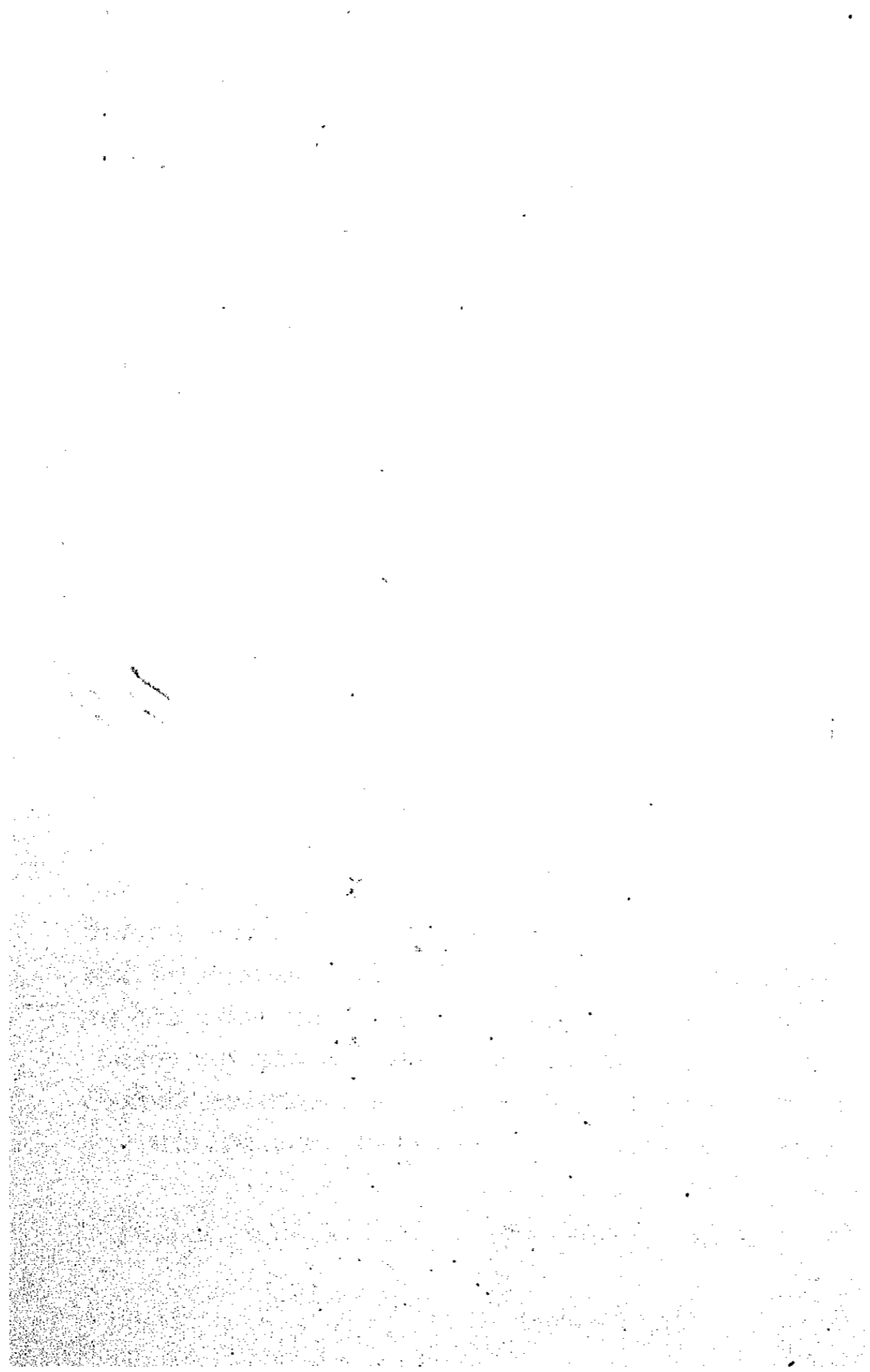
Aussi comprend-on la fermeté des conclusions de Renan. « On remarquera, écrivait-il dans l'*Introduction à sa Vie de Jésus*, que je n'ai fait nul usage des Évangiles apocryphes. Ces compositions ne doivent être en aucune façon mises sur le même pied que les Évangiles canoniques. Ce sont de plates et puérides amplifications, ayant le plus souvent les canoniques pour base et n'y ajoutant jamais rien qui ait du prix (1). »

Dans son livre sur l'*Eglise chrétienne*, Renan appelle ces évangiles apocryphes : une « longue série de faibles ouvrages dont il convient de placer le commencement vers le milieu du II^e siècle ». « C'est, répète-t-il, faire injure à la littérature chrétienne que de mettre sur le même pied ces plates compositions et les chefs-d'œuvre de Marc, de Luc, de Matthieu. Les évangiles apocryphes sont les Pouranas du christianisme ; ils ont pour base les Évangiles canoniques. L'auteur prend ces Évangiles comme un thème dont il ne s'écarte jamais, qu'il cherche seulement à délayer, à compléter par les procédés ordinaires de la légende... Quant au détail, il

(1) RENAN, *Vie de Jésus*, 13^e édit., 1867, *Introd.*, p. LXXXVIII.

est impossible de rien concevoir de plus mesquin, de plus chétif. C'est le verbiage fatigant d'une vieille commère, le ton bassement familier d'une littérature de nourrices et de bonnes d'enfants (1). »

(1) RENAN, *L'Eglise chrétienne*, 2^e édit., 1879, p. 505 sq.



DEUXIÈME CLASSE

ÉVANGILES APOCRYPHES, FRAGMENTAIRES OU PERDUS, DU I^{er} AU II^e SIÈCLE

Les évangiles apocryphes parvenus jusqu'à nous sont, nous venons de le voir, des écrits relativement récents, qui rendent témoignage aux canoniques, tant par la dépendance littéraire où ils se trouvent à leur égard, que par l'infériorité manifeste et le caractère nettement mythique de leur contenu.

Il nous faut à présent examiner une deuxième classe d'évangiles apocryphes, dont le texte ne nous a point été conservé ou nous est seulement connu par de maigres fragments, mais que des témoignages anciens nous montrent existants à une époque antérieure à ceux de la classe précédente, c'est-à-dire au cours du II^e siècle.

Ici encore, nous pouvons établir deux catégories, et étudier : 1^o un ensemble de quatorze écrits, dont l'ori-

gine est résolument fixée au II^e siècle ; 2^o deux pièces d'un caractère particulier, où quelques-uns voient encore des compositions parallèles aux Évangiles canoniques.

I. — ÉVANGILES RÉDIGÉS AU II^e SIÈCLE

§ I. — Notice (1).

Les anciens écrivains ecclésiastiques mentionnent d'abord environ quatorze évangiles apocryphes comme ayant paru au cours du II^e siècle.

Sur ces quatorze évangiles apocryphes, il y en a dix qui sont totalement perdus, et dont nous ne savons à peu près qu'une chose, à savoir qu'ils circulaient parmi les sectes gnostiques, du milieu du II^e siècle aux premières années du III^e.

Ce sont, d'une part, quatre écrits qui portent les noms de gnostiques fameux du milieu du II^e siècle : l'*Évangile d'Apelles*, l'*Évangile de Basilide*, mentionné par Origène et par saint Jérôme, l'*Évangile de Cérinthe*, attesté par saint Epiphane, et l'*Évangile de Valentin*, dont nous parle Tertullien.

Ce sont, d'autre part, six évangiles marqués au nom d'un apôtre : l'*Évangile d'André*, l'*Évangile de Matthias*, connu d'Origène, l'*Évangile de Judas l'Isca-riote*, attesté par saint Irénée, enfin les *Évangiles de Barnabé, de Barthélemy, de Thaddée*, qui figurent

(1) A consulter les ouvrages indiqués ci-dessus, p. 15, note 1. En outre : HARNACK, *op. cit.*, II^e part., t. I, p. 592 sq.

parmi les apocryphes qu'énumère le décret dit de Gélase.

Restent donc quatre écrits, dont nous possédons des fragments, plus ou moins considérables, qui nous permettent de nous en faire une idée et de conjecturer ce que devaient être sans doute les autres évangiles qui, à côté d'eux, circulaient dans les mêmes milieux gnostiques, et dont nous ne trouvons plus que les traces.

Ce sont l'*Évangile de Marcion*, l'*Évangile des douze Apôtres*, l'*Évangile selon Philippe* et l'*Évangile selon Pierre*.

1° L'*Évangile de Marcion* a dû être rédigé entre les années 125 et 140. Le célèbre gnostique, dont il porte le nom, enseignait à Rome vers le temps d'Hadrien (117-138) et était encore au temps de saint Justin (vers 150) un redoutable séducteur de fidèles.

Saint Irénée (*Contra Hæc.*, I, xxvii, et III, xii) atteste que Marcion n'avait fait que raccourcir et mutiler l'Évangile de saint Luc. Des critiques du siècle dernier, Baur, Ritschl, ont prétendu, au contraire, que l'Évangile de saint Luc serait dérivé de l'Évangile de Marcion. Mais les études minutieuses, faites depuis, ont confirmé d'une manière décisive le témoignage de saint Irénée.

L'écrit de Marcion, en effet, nous est aujourd'hui connu par les citations des anciens écrivains ecclésiastiques, surtout de Tertullien, qui ont permis à

M. Zahn (1) de le reconstituer presque en entier. Or, la comparaison entre cet écrit et notre Évangile canonique montre à l'évidence que le premier n'est qu'un abrégé du second : il n'en diffère à peu près que par les omissions, lesquelles s'expliquent par les préjugés dogmatiques de l'hérésiarque. L'Évangile de saint Luc est bien la forme primitive, plus complète ; l'Évangile de Marcion, une forme plus récente, abrégée : c'est la conclusion admise aujourd'hui par tous les critiques (2).

2° L'*Évangile des douze Apôtres* était connu d'Origène (vers 230), (*Hom. 1 in Luc.*), qui le compte parmi les évangiles hérétiques répandus à son époque. L'écrit doit donc dater du commencement du III^e siècle ou de la fin du II^e.

Saint Epiphane (vers 277), (*Hær. xxx, 13-22*), le représente comme étant l'Évangile de saint Matthieu, « falsifié et mutilé », et il le montre ayant cours chez les Ebionites hérétiques, généralement appelés Elkasaites, qui répudiaient tout sacrifice et condamnaient tout usage de viandes. Les fragments qu'il nous en a conservés justifient cette appréciation (3).

La plupart sont étroitement apparentés au texte des

(1) ZAHN, *Geschichte des Neutestamentlichen Kanons*, t. I, p. 674 sq.

(2) Cf. BEBB, art. *Luke, Gospel of*, dans le *Dict. of the Bible*, t. III, p. 169.

(3) Ces fragments se trouvent réunis dans NESTLE, *Novi Testamenti græci supplementum*, Leipsick, 1896, p. 75-76 ; HARNACK, *op. cit.*, I^{re} part., t. I, p. 205 sq.

Evangiles canoniques, particulièrement à celui de saint Matthieu : l'ouvrage débutait par les récits du baptême ; on y trouvait décrits le ministère de Jean-Baptiste sur les bords du Jourdain, son vêtement, sa nourriture, le baptême de Jésus, avec les manifestations surnaturelles qui l'accompagnèrent ; un fragment se rapporte au choix des apôtres ; un autre reproduit la sentence où le Sauveur donne le nom de frères et de sœurs à ceux qui font la volonté de son Père.

Restent deux menus fragments, d'un caractère particulier, sans parallèle avec les canoniques : ils expriment précisément les tendances antisacrificielles et les pratiques végétariennes des Elkasaites. Dans l'un, on fait dire au Sauveur : « Je suis venu mettre fin aux sacrifices, et, si vous ne cessez de sacrifier, la colère ne se retirera pas de vous. » L'autre lui attribue cette parole : « Ai-je donc désiré d'un grand désir manger cette viande, la Pâque, avec vous ? »

3° *L'Evangile selon Philippe* est mentionné par la *Pistis Sophia*, écrit gnostique copte de la deuxième partie du III^e siècle. Comme le précédent, cet Evangile appartient donc au début du III^e siècle ou à la fin du II^e.

Saint Epiphane (*Hær.* xxvi, 13) le montre en usage chez les gnostiques qu'il avait visités en Egypte, vers 350, et contre lesquels il écrit.

Il nous en a gardé cette sentence (1), où se recon-

(1) Voir dans NESTLE, *op. cit.*, p. 74 ; HARNACK, *op. cit.*, II^e part., t. 1, p. 592.

naissent bien, d'une part, les idées de la secte sur les épreuves qui attendent l'âme trépassée dans la traversée des divers cieux, et, d'autre part, ses tendances ascétiques relativement au mariage : « Le Seigneur m'a révélé ce que l'âme doit dire en montant au ciel et ce qu'elle doit répondre à chacune des puissances d'en haut : je me suis connue moi-même, je me suis recueillie de toutes parts, et je n'ai point engendré d'enfants à l'Archonte (au chef de ce monde), mais j'ai extirpé ses racines, j'ai recueilli les membres dispersés, et je te connais bien, car moi aussi je suis des régions supérieures. C'est de la sorte que l'âme sera laissée en liberté ; mais, s'il se trouve qu'elle a engendré, elle est retenue en bas, jusqu'à ce qu'elle ait pu reprendre les enfants qui lui appartiennent et les ramener à soi. »

4^o L'*Évangile selon Pierre* paraît mentionné explicitement, pour la première fois, par Sérapion, évêque d'Antioche, vers 190.

Dans une lettre à l'Eglise de Rhossus (1), Sérapion rappelle comment il a permis d'abord aux fidèles de cette Eglise de lire l'Évangile portant le nom de Pierre : il ne l'avait pas lu personnellement, mais, le voyant apprécié par certains, et croyant que tous étaient très fermes dans la vraie foi, il n'avait pas jugé à propos de contrarier ceux qui en désiraient la lecture. Or, il

(1) Dans EUSÈBE, *Hist. eccl.*, VI, XII.

vient d'apprendre que plusieurs se sont laissé induire par cet écrit à l'hérésie du docétisme : il a donc tenu à prendre par lui-même connaissance de l'ouvrage ; il en a eu un exemplaire de ceux-là même qui en font un usage assidu, des Docètes, et il y a trouvé que si, dans son ensemble, l'évangile était orthodoxe, il s'écartait cependant en plusieurs points de la saine doctrine.

Jusqu'à ces dernières années, nous ne connaissions rien autre de l'Évangile selon Pierre. Mais, durant l'hiver de 1886-1887, la mission archéologique française découvrit dans le tombeau d'un moine, à Akhmim (Haute-Egypte), divers papyrus et parchemins, dont l'un, rattaché à la période du VIII^e au XII^e siècle, contenait une partie de notre écrit.

Ce « Fragment d'Akhmim », que M. Bouriant publiait en 1892, contient le récit de la Passion, à partir du moment où Pilate, se lavant les mains, livre Jésus pour être crucifié, et il se poursuit jusqu'après la résurrection, à l'apparition de l'ange aux saintes femmes (1).

Le morceau a été mis en comparaison avec les écrits ecclésiastiques antérieurs à la lettre de Sérapion, et l'on a cherché les traces possibles d'une utilisation plus ancienne de notre évangile. M. Harnack (2) est d'avis que l'ouvrage a été connu et employé par saint Justin,

(1) Le texte, dans NEARLE, *op. cit.*, p. 68, partagé en 60 versets.

(2) HARNACK, *op. cit.*, I^{re} part., t. I, p. 12; II^e part., t. I, p. 474.

qu'il est donc antérieur à 150 et date probablement de la période 110-130. D'autres critiques (1) estiment que saint Justin dépend plutôt de l'Évangile de saint Jean que de l'Évangile selon Pierre, ou que, s'il y a dépendance entre les deux écrits en question, elle serait plus probablement de l'évangile apocryphe vis-à-vis de l'écrivain apologiste : de la sorte, notre ouvrage pourrait dater des années 150-170.

Quoi qu'il en soit, l'examen du fragment découvert paraît bien confirmer le jugement porté par Sérapion.

L'écrit présente des traces de docétisme. Après avoir montré Jésus crucifié entre deux malfaiteurs, on ajoute : « mais lui se taisait, comme n'ayant aucune douleur. » La mort du Sauveur est représentée sous cette forme également tendancieuse : « Le Seigneur cria, disant : ma force, ma force, tu m'as abandonné ; et, ayant dit cela, il fut enlevé » (ou « repris »), c'est-à-dire, le Christ divin quitta l'humanité, à laquelle il s'était accidentellement uni, et remonta au ciel.

Pour le reste, qui est orthodoxe, le fragment se trouve, presque d'un bout à l'autre, et sauf addition de détails fantastiques, en accord manifeste avec le récit de nos historiens sacrés. M. Harnack (2) regarde comme chose prouvée, ou à peu près, que l'évangile apocryphe dépend de l'Évangile canonique de Marc ;

(1). Cf. TASKER, art. *Apocryphal Gospels*, dans le *Dict. of the Bible*, t. V, p. 428.

(2) HARNACK, *loc. cit.*

comme vraisemblable qu'il dépend également de saint Matthieu et de saint Luc ; et peut-être dépend-il aussi de saint Jean, en même temps que d'autres sources ou pouvaient être contenues de bonnes traditions. D'après M. Zahn (1), l'ouvrage dérive purement et simplement de nos quatre Évangiles traditionnels, librement arrangés.

§ II. — Rapport avec les Évangiles canoniques.

Tels sont, abstraction faite des deux pièces que nous étudierons plus loin, les divers évangiles apocryphes du II^e siècle. Il nous est facile de résumer leur situation par rapport à nos quatre Évangiles, et de montrer quel témoignage ils rendent en leur faveur.

I. AU POINT DE VUE DE L'ORIGINE ET DE LA DÉPENDANCE LITTÉRAIRE. — 1^o *Au point de vue de l'ancienneté d'origine.* — Tout d'abord, il est établi que ces quatorze évangiles sont postérieurs au I^{er} siècle et qu'ils appartiennent plutôt au milieu, sinon à la seconde moitié du II^e siècle.

Celui que l'on estime le plus ancien, l'*Évangile selon Pierre*, serait tout au plus de la période 110-130. Cette date même est déjà bien tardive, par rapport à l'époque de composition de nos Évangiles synoptiques, que M. Harnack fixe aux années 65-93. L'évangile selon Pierre est postérieur à la rédaction même du quatrième

(1) ZAHN, *Das Evangelium des Petrus*, p. 47.

Évangile, que le professeur de Berlin place entre 80 et 110.

Ainsi, les apocryphes de la deuxième classe, comme ceux de la première, nous font apprécier, par leur origine relativement récente, l'ancienneté des Évangiles canoniques.

2^o *Au point de vue de la dépendance littéraire.* — Ils attestent en même temps leur autorité, comme source documentaire de l'histoire du Christ, par la dépendance littéraire où ils se trouvent à leur égard.

La chose est établie pour l'*Évangile de Marcion* qui est une altération tendancieuse de l'Évangile de saint Luc. Elle paraît bien aussi prouvée pour les deux autres écrits dont nous possédons des fragments plus notables.

L'*Évangile des douze Apôtres* doit être une simple corruption de l'Évangile de saint Matthieu : saint Épiphane l'atteste, et l'examen des morceaux conservés confirme son témoignage.

L'*Évangile selon Pierre* semble être lui-même, pour la plus grande partie, une amplification et un libre remaniement de saint Marc, et sans doute aussi des autres canoniques.

Si l'on compare attentivement, en effet, le fragment de cet évangile, récemment découvert, avec les récits canoniques correspondants, on constate que la relation apocryphe est notablement plus développée, malgré des omissions significatives, mais que les développements

s'expliquent de tout autre façon que par l'utilisation de sources anciennes, parallèles aux Synoptiques. L'auteur exploite visiblement les Évangiles antérieurs, et il semble tirer de son propre fond les données qu'il y ajoute, en vue d'amplifier le récit et de le dramatiser.

Ainsi en est-il pour la scène du prétoire (v. 6-9) : « Se saisissant du Seigneur, ils le poussaient, en courant, et disaient : nous traînons le Fils de Dieu, car nous l'avons en notre pouvoir. Et ils l'enveloppèrent d'une étoffe de pourpre et l'assirent sur un siège de juge, en disant : Juge droitement, roi d'Israël. Puis l'un d'eux, apportant une couronne d'épines, la plaça sur la tête du Seigneur ; d'autres, se dressant, lui crachaient aux yeux ; les autres lui frappaient les joues ; d'autres le piquaient avec un roseau ; quelques-uns le fouettaient, en disant : De cet honneur honorons le Fils de Dieu ! »

De même pour la description des ténèbres au Calvaire (v. 15-18) : « Il était midi, et les ténèbres occupèrent toute la Judée. Et ils étaient dans le trouble et l'angoisse, de crainte que le soleil ne se couchât tandis qu'il serait encore vivant ; car ils ont dans leur Ecriture que le soleil ne doit pas se coucher sur un corps supplicié. L'un d'entre eux dit : Donnez-lui à boire du fiel avec du vinaigre. Ayant fait le mélange, ils l'abreuverent ; ainsi ils achevèrent toutes choses et finirent d'accumuler leurs péchés sur leur tête. Or beaucoup s'en allaient avec des flambeaux et, croyant que c'était la nuit, se couchèrent. »

De même enfin, pour les réflexions prêtées aux saintes femmes qui viennent au sépulcre (v. 50-54) : « A l'aurore du dimanche, Marie de Magdala, disciple du Seigneur — comme, par crainte des Juifs qu'elle voyait enflammés de colère, elle n'avait point fait au tombeau du Seigneur ce que les femmes ont coutume de faire pour les morts qu'elles aiment, — Marie de Magdala prenant avec elle ses amies, vint au sépulcre où il était déposé. Or, elles avaient peur d'être vues des Juifs et disaient : Puisque nous n'avons pu, au jour de son crucifiement, pleurer et nous lamenter, allons le faire maintenant à son tombeau ; mais, qui nous roulera la pierre placée à la porte du tombeau, pour que nous puissions entrer, nous asseoir auprès de lui et faire ce qu'il convient ? »

Ainsi, ceux de ces évangiles, dont nous possédons des fragments appréciables, paraissent fondés sur les textes canoniques, qu'ils remanient, amplifient ou mutilent, au gré de leur fantaisie ou de leurs préoccupations doctrinales.

Il y a toute raison de croire qu'il en était de même des écrits dont le nom seul nous a été conservé, et que les anciens témoins nous représentent comme des compositions analogues, en usage chez les mêmes sectes hérétiques.

De fait, l'*Évangile d'Apelles* paraît bien avoir été un abrégé tendancieux d'un Évangile canonique, exécuté

par un disciple de Marcion ; l'*Évangile de Cérinthe*, un remaniement de l'Évangile de saint Matthieu, mutilé et corrigé, comme celui dont se servaient les Carpocratéens ; l'*Évangile de Basilide*, une sorte d'harmonie où devaient se combiner l'Évangile de saint Jean, celui de saint Luc, probablement aussi celui de saint Matthieu.

3° *Au point de vue de l'authenticité.* — Cependant, nos apocryphes ne font pas seulement valoir la priorité d'origine et la valeur documentaire des Évangiles inspirés, ils contribuent encore à garantir, dans la question d'auteur, leur pleine et parfaite authenticité.

Deux choses, en effet, sont remarquables en ces évangiles apocryphes.

D'une part, tous, à l'exception de ceux qui sont restés sous le nom des chefs gnostiques qui les patronnaient, ont été placés sous le couvert d'un nom apostolique. L'attribution est sans fondement, puisque ces prétendus évangiles apostoliques sont purement et simplement des faux : du moins atteste-t-elle l'intérêt que l'on prenait au témoignage des propres disciples du Christ et le prix que l'on attachait à avoir la tradition authentique de ceux qui avaient vu et entendu le Seigneur.

Pour cela même, on comprend que les faussaires aient dû mettre bien en évidence la marque de l'origine qu'ils voulaient attribuer à leurs écrits, et, en quelque sorte, la signature des apôtres sous les noms desquels

ils prétendaient les faire passer. Et c'est précisément ce que, d'autre part, attestent nos documents.

Ainsi, l'*Évangile des douze Apôtres* ne manque pas d'employer la première personne du pluriel, lorsque les privilégiés du Christ paraissent en scène. Ce sont bien les apôtres qui nous disent : « Il fut un homme appelé Jésus, qui avait environ trente ans ; c'est lui qui nous choisit (1). »

De son côté, saint Pierre est censé fournir personnellement le récit dans l'*Évangile de Pierre*.

Nous lisons, à la suite de la mort de Jésus (v. 26-27) : « *Moi, avec mes compagnons, j'étais affligé, et, la mort dans l'âme, nous nous tenions cachés ; car ils nous recherchaient comme des malfaiteurs et comme des gens qui méditaient de brûler le temple ; et, pour tout cela, nous restions à jeun et nous nous tenions assis, affligés et pleurant nuit et jour jusqu'au sabbat.* »

De même, après l'apparition de l'ange aux saintes femmes (v. 58-60) : « Or, c'était le dernier jour des azymes, et beaucoup s'en allaient, retournant chez eux, la fête achevée. Mais nous, les douze disciples du Seigneur, nous pleurions et étions affligés, et chacun, triste au sujet de ce qui était arrivé, s'en fut à sa maison. Quant à moi, *Simon Pierre*, avec André, *mon frère*, nous primes nos filets et nous nous rendimes à la mer ; et il y avait avec nous Lévi, fils d'Alphée. »

(1) Dans NESTLE, *op. cit.*, p. 75 ; HARNACK, *op. cit.*, II^e part., t. I, p. 627.

Or, cette double particularité de nos évangiles apocryphes accuse, du côté des Evangiles canoniques, un double fait contraire, qui, en prouvant leur immunité vis à-vis des indications tendancieuses en question, assure d'une façon très significative leur authenticité.

Il est, tout d'abord, fort remarquable que, de nos quatre Evangiles canoniques, deux seulement sont attribués à des disciples immédiats du Sauveur. Aucun n'est mis en rapport avec les apôtres qui, à l'époque de leur rédaction, tenaient le plus de place dans l'estime de l'Eglise : aucun à saint Jacques, l'illustre évêque de Jérusalem ; aucun à saint Pierre, le chef du collège apostolique. Deux portent les noms de simples disciples, d'ailleurs à peine connus : l'un est attribué à un disciple de saint Paul, nommé Luc ; l'autre à un disciple de saint Pierre, nommé Marc.

Or, pour ce qui est du second Evangile, à coup sûr, on devait se sentir fortement incliné à le rapporter immédiatement à saint Pierre. N'avait-il pas été rédigé pour les fidèles de Rome ? N'y trouvait-on pas la tradition et les souvenirs du chef des apôtres ? On l'aurait, sans aucun doute, mis sur son compte si l'on avait obéi à des préoccupations doctrinales, au lieu de se fonder purement et simplement sur l'histoire. Seule, la vérité du fait a pu motiver l'attribution au disciple obscur, plutôt qu'au maître glorieux. « Marc n'eut pas assez

d'importance, dit Renan, pour qu'on ait cru relever un écrit en le lui attribuant (1). »

Il faut en dire autant du troisième Evangile, mis sous le nom d'un personnage aussi effacé dans l'histoire que saint Luc.

Le premier Evangile lui-même n'est rapporté qu'à un apôtre, en somme, fort secondaire, si l'on a égard seulement au rôle qu'il a joué dans l'Eglise primitive, et si l'on fait abstraction de la gloire qui lui revient à raison même de son ouvrage. M. Jülicher (2) observe fort justement que, si telle n'avait été la réalité, « on aurait difficilement songé pour cet Evangile au nom d'un apôtre aussi peu connu que Matthieu. On l'aurait beaucoup plus vraisemblablement attribué à Pierre, à cause du rôle brillant qui lui est assigné (xvi, 18 sq., et xvii, 24-27). »

Cette parfaite sincérité de l'Eglise chrétienne, dans la façon d'apprécier l'origine des trois premiers Evangiles, semble hautement garantir le bien-fondé de l'attribution du quatrième Evangile à saint Jean. Elle a fait preuve de trop de loyauté en ce qui concerne les Evangiles antérieurs, pour qu'on puisse la soupçonner d'avoir voulu relever celui-ci, en le mettant indûment sous le couvert de l'apôtre. Là encore, elle a dû se conformer à la réalité ; et il est de fait que le quatrième Evangile est bien celui dont l'authenticité d'auteur paraît

(1) RENAN. *Les Evangiles*, 2^e édit., 1877, p. 114, note 1.

(2) JÜLICHER, *Einleitung in das Neue Testament*, 3^e éd., 1901, p. 240 ; cf. p. 298.

assurée par les témoignages les plus voisins de l'origine et les plus décisifs.

Un second fait, qui ne ressort pas moins vivement, à la comparaison de ces apocryphes, c'est le caractère objectif et impersonnel de nos Evangiles canoniques. Que l'on prenne les trois premiers, l'auteur ne se met pas une seule fois en scène. A peine, çà et là, découvre-t-on quelques indices de la personnalité de l'auteur, mais si légers et si discrets qu'ils seraient tout à fait insuffisants pour nous la révéler d'eux-mêmes, sans le secours de la tradition.

Ainsi, l'auteur du premier Evangile paraît avoir écrit pour les chrétientés judéo-chrétiennes des origines de l'Eglise, conformément à ce que Papias et saint Irénée rapportent de saint Matthieu. Précisément, cet apôtre se trouve mentionné dans le premier Evangile, avec une nuance particulière : au récit de sa vocation, tandis que les deux autres Synoptiques lui gardent son ancien nom de Lévi, notre Evangéliste le nomme expressément « Matthieu » (xi, 9) ; dans l'énumération des Douze, tandis que saint Marc et saint Luc disent : « Matthieu et Thomas », lui dit : « Thomas et Matthieu le publicain » (x, 3), comme si, n'étant pas autre que Matthieu lui-même, il avait tenu à se placer au second rang, en rappelant, par humilité, son ancienne profession (1).

(1) JÜLICHKA, *loc. cit.* : « Tous les faits existants, y compris l'intérêt que montre le rédacteur pour Matthieu (xi, 9 et x, 3), s'ex-

De son côté, le second Evangile paraît bien l'œuvre d'un disciple de saint Pierre, composant pour les Romains ; de même que le troisième Evangile, l'œuvre d'un disciple de saint Paul, également auteur du livre des Actes et s'adressant à des Gentils.

Toutes ces particularités sont en accord exact avec l'attribution actuelle de nos écrits, et il est certain qu'en les relevant la critique interne apporte une confirmation précieuse au témoignage externe de l'histoire. Il n'en est pas moins vrai que ces particularités sont si peu en relief, si peu mises en évidence, que d'une part, elles sont incapables d'avoir par elles-mêmes donné lieu à la tradition, que, d'autre part, elles ne peuvent absolument pas être le fait d'écrivains préoccupés de créer cette tradition ou de la justifier.

Ainsi, l'attribution des Evangiles synoptiques aux auteurs traditionnels est à la fois indépendante de toute donnée tendancieuse de nos écrits, et en accord néanmoins avec leurs indications discrètes. Elle est au-dessus du soupçon.

On peut en dire autant de l'attribution du quatrième Evangile à saint Jean.

L'appendice final (ch. xxi, 24) met l'écrit en rapport avec un disciple particulièrement aimé de Jésus, témoin privilégié de la Cène, et par conséquent un apôtre. Cet

pliquent mieux dans l'hypothèse où des relations particulières ont existé entre cet Evangile et l'auteur traditionnel. »

apôtre, avec lequel on identifie l'auteur du livre, n'est point un apôtre imaginaire, un disciple purement mystique, mais un personnage réel, bien connu dans le milieu où a paru l'ouvrage, puisqu'il est fait nettement allusion à la possibilité de sa mort (xxi, 23). Au surplus, dans le corps même du livre (ch. xix, 35), l'auteur s'identifie clairement avec ce disciple bien-aimé, qu'il fait figurer en compagnie des apôtres.

Et cependant, il est très remarquable que ce disciple n'est désigné par son nom, ni dans le corps de l'ouvrage ni dans l'appendice ; on parle de lui à la troisième personne, non seulement dans le récit de la dernière Cène à laquelle il assiste, mais encore là où on lui fait exprimer un fait de conscience qui ne peut être exprimé ainsi que s'il est l'auteur lui-même (xix, 35) : « Celui qui l'a vu en rend témoignage, et son témoignage est vrai, et *lui sait qu'il dit vrai*, afin que vous aussi vous croyiez. »

Ces particularités, sans doute, deviennent significatives à la lumière de la tradition, mais encore faut-il le témoignage externe de la tradition pour leur donner leur signification entière. A coup sûr, l'auteur n'aurait point ainsi procédé, s'il avait prétendu indûment se faire passer pour un apôtre.

On ne peut davantage supposer que le dernier chapitre soit une addition faite, après coup, pour procurer à l'œuvre le bénéfice d'une origine apostolique. A en juger par l'*Évangile des douze Apôtres* et par l'*Evan-*

gile selon Pierre, il semble qu'on aurait mis en relief d'une tout autre façon le nom et la personne de l'apôtre saint Jean (1).

II. — AU POINT DE VUE DU CARACTÈRE HISTORIQUE DU CONTENU. — Nos évangiles rendent donc un précieux témoignage à l'authenticité des Évangiles canoniques comme à leur priorité et à leur autorité. Cependant ils contribuent encore à mettre en évidence les marques d'historicité qui caractérisent leur contenu.

Tout d'abord, les apocryphes que nous avons examinés sont tous des ouvrages hérétiques du II^e siècle, reflétant les conceptions récentes et les tendances diverses de la gnose.

Nous avons vu comment les fragments conservés de l'*Évangile selon Philippe* accusent des croyances fort bizarres sur les épreuves qui attendent l'âme après la mort, et une idée très hétérodoxe de la légitimité du mariage. Ceux de l'*Évangile des douze Apôtres* traduisent les théories antisacrificielles et les pratiques végétariennes des Elkasaïtes.

Le contraste de données aussi tendancieuses, où se font jour les préoccupations de sectes et les tardives spéculations, est bien propre déjà à mettre en lumière le caractère primitif des récits canoniques.

Mais, si nous comparons, en particulier, le fragment,

(1) Cf. LEFÈVRE, *L'origine du quatrième Évangile*, 1906, p. 286-400.

récemment découvert, de l'*Évangile selon Pierre* avec la partie correspondante du récit canonique de la Passion, là surtout le témoignage nous apparaîtra significatif en faveur des historiens sacrés.

Le faussaire, auteur de l'évangile apocryphe, s'est d'abord trahi par de grossières erreurs de représentation.

Il s'imagine Hérode siégeant à côté de Pilate, et même ayant droit de préséance sur le gouverneur (v. 1). C'est « le roi Hérode » qui « ordonne de se saisir du Seigneur, disant : Tout ce que je vous ai commandé de faire, faites-le » (v. 2). Joseph d'Arimatee demande à Pilate le corps de Jésus ; mais c'est à Hérode que le gouverneur envoie requérir l'autorisation désirée (v. 3-4) ; et Hérode, l'appelant amicalement « frère Pilate », lui répond, comme s'il avait été pour sa part observateur scrupuleux des coutumes religieuses des Juifs : « Quand même on ne l'aurait pas demandé, nous l'aurions enseveli nous-mêmes, car le sabbat est sur le point de luire ; or il est écrit dans la Loi que le soleil ne doit pas se coucher sur un supplicié » (v. 5).

A entendre encore notre auteur, le Sauveur serait abreuvé de fiel et de vinaigre, afin de hâter sa mort, parce que les ténèbres miraculeuses ont fait croire à la venue de la nuit (v. 15-16).

Quel contraste avec nos Évangiles, où tout, au contraire, dans les détails de récits très circonstanciés, est une reproduction exacte de l'état des mœurs, des

personnes et des choses, tel qu'il a pu être reconstitué par la critique moderne ! Relations réciproques du pouvoir suzerain et des autorités locales, conflit des attributions judiciaires du sanhédrin avec celles du procureur, mélange des coutumes romaines et des usages juifs, tout est peint selon l'histoire et sur le vif de la réalité. Quand on songe aux bouleversements inouis qu'amena, en tout cet ordre de choses, la catastrophe de l'an 70, cela semble bien garantir l'exacte information des chroniqueurs et l'authenticité parfaite des souvenirs consignés.

Les développements fantaisistes et tendancieux, qui se remarquent dans l'*Évangile selon Pierre*, ne font pas moins éclater la simplicité et la vérité des données canoniques.

Nous lisons en saint Matthieu (xxvii, 24) : « Pilate, voyant que tout était inutile, mais qu'il se faisait davantage encore de tumulte, prit de l'eau et se lava les mains en présence de la foule, disant : Je suis innocent du sang de cet homme ; voyez vous-mêmes ! »

L'écrit apocryphe brode sur la donnée et ajoute, à la charge des autres complices (v. 1) : « Mais d'entre les Juifs pas un ne se lava les mains, ni Hérode, ni aucun de ses juges ; lorsque donc ils eurent refusé de se laver, Pilate se leva. »

Saint Luc (xxiii, 48) mentionne que, lorsque le Sauveur eut expiré, « tous ceux qui avaient été présents à

ce spectacle, ayant vu ce qui s'était passé, s'en retournaient en se frappant la poitrine. »

Le faux évangile tient encore à accentuer ce *meâ culpâ* des Juifs (v. 25-28) : « Alors les Juifs, les anciens et les prêtres, reconnaissant quel malheur ils s'étaient attiré sur eux-mêmes, se mirent à se frapper la poitrine et à dire : Malheur à cause de nos péchés ! voici venir le jugement et la fin de Jérusalem... Or les scribes, les pharisiens et les anciens, s'étant réunis, apprirent que le peuple tout entier murmurait et se frappait la poitrine, en disant : S'il s'est produit à la mort de cet homme de si grands signes, voyez combien il doit être juste ! Ils eurent donc peur et se rendirent vers Pilate pour le prier en ces termes : Donne-nous des soldats, afin que nous gardions son tombeau ces trois jours. »

Au sujet de cette garde du tombeau, saint Matthieu (xxvii, 62-66) mentionne la démarche des princes des prêtres et des pharisiens auprès de Pilate, avec la sèche réponse du gouverneur : « Vous avez une garde ; allez et prenez vos sûretés, comme vous l'entendez ; » puis il se contente d'ajouter : « Eux donc s'en allèrent et mirent en sûreté le tombeau, après avoir scellé la pierre, avec la garde. »

Cette sobriété ne satisfait point le faux évangéliste : il veut donner du relief à une particularité si propre à faire ressortir le miracle, et son imagination se met en frais pour embellir et dramatiser le récit (v. 31-34) : « Pilate, dit-il, leur accorda donc Pétronius le centurion,

avec des soldats, pour garder le tombeau ; et avec eux vinrent au sépulcre des anciens et des scribes ; et, ayant roulé une énorme pierre avec le centurion et les soldats (1), tous ensemble, autant qu'ils étaient, ils la placèrent à la porte du sépulcre, et y apposèrent sept sceaux, puis, ayant dressé là une tente, ils montèrent la garde. De bon matin, quand le sabbat commençait à luire, une foule de gens vinrent de Jérusalem et des environs pour voir le tombeau scellé. » L'auteur observe encore minutieusement que, durant la nuit, « les soldats montèrent la garde deux par deux » (v. 35), et il tient à redire que « les anciens étaient là, montant la garde eux aussi » (v. 38).

Une telle manière de décrire les choses semble bien une amplification tendancieuse des narrations de saint Matthieu et de saint Luc. Le contraste met dans un jour lumineux la sobriété des Évangiles canoniques, précieuse garantie de leur véracité.

Enfin, ce qui témoigne encore en faveur de nos récits inspirés, c'est l'attitude que prend l'évangile apocryphe vis-à-vis de la transcendance du Christ et du miracle de sa résurrection.

A la manière des docètes, le pseudo-Pierre représente l'humanité du Sauveur insensible à la souffrance, et le Christ céleste abandonnant, sur la croix, cette apparence d'humanité, pour remonter au lieu d'où il est

(1) Dans saint Matthieu, les mots : « avec la garde » (au moyen de la garde), paraissent être le complément de : « ils mirent en sûreté le tombeau ». Le pseudo-Pierre semble dramatiser comme s'il avait compris : « après avoir scellé la pierre avec l'aide des gardes. »

venu. Nous saisissons là sur le vif quelle tentation ce dut être de bonne heure, pour ceux qui tenaient moins fermement à la vérité de l'histoire et à l'orthodoxie de la foi, de sacrifier l'humanité du Christ à sa divinité.

La tentation était bien naturelle déjà à l'époque de nos rédactions canoniques, où l'on avait si grande et si haute l'idée du Christ, Fils de Dieu et Verbe incarné. Or, n'est-ce pas une garantie d'historicité incomparable que, néanmoins, le Christ de nos Evangiles, de l'Evangile de saint Jean comme des Evangiles synoptiques, apparaisse à travers toute sa vie, et surtout dans sa Passion et dans sa mort, avec une humanité aussi réelle et aussi fortement accusée ?

De même se sent-on saisi par le naturel, la simplicité et la vérité des récits canoniques de la résurrection, lorsqu'on les met en regard des fantaisies extravagantes auxquelles se laisse aller le faux évangéliste.

« Dans la nuit où commençait à luire le jour du Seigneur, dit le pseudo-Pierre (v. 35-41), comme les soldats veillaient deux par deux au poste de garde, une grande voix se fit entendre dans le ciel ; ils virent les cieux ouverts, et deux hommes en descendre, brillant d'un grand éclat, et s'approcher du tombeau. La pierre qui avait été appliquée à la porte, roulant d'elle-même, se déplaça en partie ; le sépulcre s'ouvrit, et les deux jeunes hommes entrèrent. A cette vue, les soldats éveillèrent le centurion et les anciens ; car eux aussi étaient là, montant la garde. Et, comme ils expliquaient ce

qu'ils avaient vu, de nouveau ils aperçurent, sortant du tombeau, trois hommes, les deux premiers soutenant le troisième ; une croix les suivait ; la tête des deux premiers atteignait jusqu'aux cieux, celle de celui qu'ils conduisaient par la main dépassait les cieux. Ils entendaient une voix venant du ciel, qui disait : Tu as prêché à ceux qui dorment. Et une réponse se faisait entendre de la croix : Oui. »

On peut juger, à ce récit du meilleur des apocryphes du 1^{er} siècle, combien nous sommes loin de la pure et saine littérature évangélique.

Les évangiles apocryphes de la seconde classe, plus particulièrement encore que les apocryphes précédemment étudiés, mettent en évidence le caractère de primitivité et de vérité qui distingue le contenu des Évangiles canoniques, comme ils rendent hommage à leur autorité documentaire, à l'ancienneté de leur composition, à leur pleine authenticité.

II. — ÉVANGILES PRÉTENDUS CONTEMPORAINS DES CANONIQUES

Il nous reste à examiner deux évangiles, auxquels on a coutume de faire une place à part, et dont quelques critiques se demandent s'ils n'égaleraient pas en ancienneté, et s'ils n'auraient pas tout d'abord balancé en autorité les quatre Évangiles canoniques.

Ce sont l'*Évangile selon les Égyptiens* et l'*Évangile selon les Hébreux*.

§ I. — Notice.

1° *Évangile selon les Égyptiens* (1). — L'Évangile selon les Égyptiens est mentionné, par les écrivains ecclésiastiques du iv^e et du m^e siècle, comme ayant eu cours dans les milieux hérétiques à leur époque.

Au témoignage de saint Epiphane (vers 377), *Hæc.* LXII, 2, c'était une des sources principales d'où les Sabelliens, au m^e siècle, tiraient leur doctrine hétérodoxe d'une seule personne divine se manifestant sous trois aspects ou trois modalités. « Dans cet évangile, dit-il, il y a beaucoup de choses qui rappellent leur erreur, et qui sont présentées comme doctrine secrète et mystérieuse du Sauveur à ses disciples : par exemple, que le Père est la même personne que le Fils, et la même personne que l'Esprit-Saint (2). »

Au début du m^e siècle, entre 155 et 234, l'auteur des *Philosophoumena*, v, 7, affirme que les gnostiques Naasséniens citaient notre écrit à l'appui de leurs spéculations sur la constitution de l'âme : « Ils prétendent, dit-il, que l'âme est insaisissable et inconcevable, car elle ne demeure pas invariablement en la même figure ni en la même forme, ni dans le même état, de telle sorte qu'on puisse l'exprimer par un signe

(1) A consulter : BATTIFOL, art. *Égyptiens (Évangile des)*, dans le *Dict. de la Bible*, t. II, col. 1625 sq. ; TASKER, art. *Apocryphal Gospels*, dans le *Dict. of the Bible*, t. V, p. 423 sq. ; HARNACK, *op. cit.*, I^{re} Part., t. I, p. 12 sq. ; II^e Part., t. I, p. 612 sq.

(2) Dans NESTLE, *op. cit.*, p. 73.

ou la saisir dans son être. Ces transformations diverses, ils les trouvent exposées dans l'Évangile qui s'intitule selon les Égyptiens (1). »

A la même époque (vers 220), Origène, *Homil. I^a in Luc.*, le place en tête des Évangiles hérétiques, auxquels il oppose les quatre canoniques : « L'Église a quatre Évangiles, les hérésies un plus grand nombre, dont l'un est intitulé selon les Égyptiens. »

Le plus ancien écrivain qui ait mentionné expressément cet apocryphe, celui qui nous a transmis l'unique fragment que nous en possédons, est Clément d'Alexandrie (175-200). Clément présente notre évangile comme employé par Cassien (vers 170), le chef des gnostiques encratites, et par l'égyptien Théodote, disciple du gnostique Valentin.

A diverses reprises, *Strom.*, III, 6, 9, 13, il cite ce passage, dont les Encratites tiraient la condamnation du mariage : « Salomé demandait : Jusqu'à quand régnera la mort ? Le Seigneur répondit : Tant que vous, femmes, vous enfanterez ; car je suis venu détruire les œuvres de la femme. J'ai donc bien fait, lui dit Salomé, de ne pas enfanter. Le Seigneur répondit en disant : Mange de toute herbe, mais ne mange pas celle qui a de l'amertume. Salomé demandant quand arriveraient les choses au sujet desquelles elle l'interrogeait, le Seigneur reprit : Quand vous foulerez aux pieds le

(1) *Ibid.*

vêtement de honte, et que les deux deviendront un, et le mâle avec la femelle ni mâle ni femelle (1). »

Une citation semblable, mais plus sobre, et dont on n'indique pas la provenance, se rencontre dans un écrit du milieu du 1^{er} siècle, connu sous le nom de II^e Epître de saint Clément : « Le Seigneur lui-même, comme on lui demandait quand viendrait son royaume, répondit : Quand les deux deviendront un, le dehors comme le dedans, et le mâle avec la femelle ni mâle ni femelle (2). » M. Harnack (3) estime que cette citation doit être empruntée à la même source que celle de Clément d'Alexandrie, c'est-à-dire à l'Évangile selon les Égyptiens.

A son avis, on peut assigner, avec une haute vraisemblance, la même origine à plusieurs autres sentences de la II^e Epître de saint Clément, qui sont données comme paroles du Seigneur, sans qu'elles soient apparemment tirées des Évangiles canoniques : « Le Seigneur dit : Si vous êtes réunis avec moi dans mon sein, et que vous n'accomplissiez point mes préceptes, je vous rejetterai et vous dirai : Retirez-vous de moi ; je ne sais d'où vous êtes, ouvriers d'iniquité » (iv, 5). « Le Seigneur dit : Vous serez comme des brebis au milieu des loups. Pierre répondant lui dit : Et si les loups déchirent les brebis ? Jésus dit à Pierre :

(1) Dans NESTLÉ, *op. cit.*, p. 72.

(2) *Secunda Clementis*, XII. Dans HARNACK, *op. cit.*, I^{er} Part., t. 1, p. 13.

(3) HARNACK, *op. cit.*, II^e Part., t. 1, p. 618.

Que les brebis ne craignent point les loups après leur mort : vous non plus ne craignez point ceux qui vous tuent et ne peuvent plus rien faire ; mais craignez celui qui, après votre mort, garde pouvoir sur votre âme et sur votre corps, et vous peut jeter dans la géhenne du feu » (v, 2-4). « Le Seigneur dit dans l'Evangile : Si vous ne gardez le petit, qui vous donnera le grand ? Car je vous le dis : Qui est fidèle dans le moindre sera fidèle dans l'important » (viii, 5).

En conséquence, M. Harnack, qui voit dans la II^e Epître de saint Clément l'œuvre du Pape Soter (vers 166-175), déclare l'Evangile selon les Egyptiens antérieur à l'an 130. D'autre part, l'emploi de cet Evangile dans l'Eglise de Rome lui fait penser que l'ouvrage n'était pas une composition hérétique, pas plus qu'il n'était un simple dérivé des canoniques, mais qu'il dépendait de sources parallèles à celles de nos Evangiles synoptiques, et ainsi faisait « partie de la littérature évangélique *originale* au sens strict du mot (1) ».

D'autres critiques, comme Zahn, Resch, se refusent à admettre que la II^e Epître de saint Clément cite l'Evangile selon les Egyptiens. A leur sens, l'épître emprunte la sentence à une source plus ancienne, orale ou écrite, qui la reproduisait dans une forme plus primitive que l'Evangile apocryphe, cité par Clément d'Alexandrie. Ropes (2) juge qu'il est impos-

(1) HARNACK, *ibid.*, p. 620 sq.

(2) ROPES, *Die Sprüche Jesu*, 1896, p. 132 et 146.

sible de déterminer si les autres paroles du Seigneur, citées dans la même Epître, sont empruntées ou non à notre écrit. L'Evangile selon les Egyptiens pourrait donc être considéré comme une fiction hérétique, rédigée en Egypte au milieu du II^e siècle, vers 140 ou 150 (1).

2^o *Evangile selon les Hébreux* (2). — L'Evangile selon les Hébreux est mentionné ou cité par un certain nombre d'écrivains ecclésiastiques, du II^e au V^e siècle.

Saint Jérôme qui avait voyagé et séjourné en Orient nous apprend (*Contra Pelag.*, III, 2) qu'à son époque, les Nazaréens se servaient d'un Evangile appelé *selon les Hébreux*, rédigé en langue syro-chaldaïque ou araméenne, mais écrit en caractères hébreux. Cet évangile hébreu de saint Matthieu, était encore conservé, nous dit-il (*De vir. ill.*, III), dans la bibliothèque de Césarée, formée par les soins du martyr Pamphile ; les Nazaréens de Bérée, en Syrie, qui avaient un exemplaire de cet ouvrage, l'autorisèrent à en prendre copie. Le saint docteur mentionne (*In Matth.*, XII, 13 ; *De vir. ill.*, II), qu'il le traduisit en grec et en latin. Ces traductions ont péri, comme le texte original.

(1) TASKER, *art. cit.*, p. 425 ; BATIFFOL, *art. cit.*, col. 1627.

(2) A consulter : VIGOUROUX, *art. Hébreux (Evangile des)*, dans le *Dict. de la Bible*, t. III, col. 552 ; ALLAN MENZIES, *art. Hebrews (Gospel according to the)*, dans le *Dict. of the Bible*, t. V, p. 338 sq. ; HARNACK, *op. cit.*, I^o Part, t. I, p. 6 sq. ; II^o Part., t. I, p. 625 sq.

Mais il en subsiste un certain nombre de fragments, cités dans le reste de ses œuvres, et que nous reproduirons ci-après.

Un demi-siècle avant saint Jérôme, Eusèbe, dans sa fameuse liste des Ecritures du Nouveau Testament (*Hist. eccl.*, III, xxv), range l'Évangile selon les Hébreux parmi les « antilegomena », c'est-à-dire les livres qui ont été reçus en certains endroits, mais qui sont généralement rejetés par l'Église. « Dans cette classe, dit-il, quelques-uns comptent l'Évangile selon les Hébreux, dont se servent beaucoup les Hébreux qui ont reçu le Christ. »

Dans la première partie du III^e siècle, Origène connaissait cet Évangile comme jouissant d'un certain crédit. Il nous en a conservé deux fragments qu'il introduit, le premier par ces mots (*In Joan.*, II, 6 ; *In Jerem.*, hom. xv, 4) : « Si l'on accorde crédit à l'Évangile selon les Hébreux, où le Sauveur dit... » ; le second en ces termes (*In Matth.*, xv, 14) : « Il est écrit dans un Évangile qui est appelé selon les Hébreux, si toutefois il plaît à quelqu'un de le recevoir, non comme autorité, mais comme lumière sur le sujet en question... »

Un peu avant Origène, Clément d'Alexandrie (*Strom.*, II, 45) cite une sentence avec cette formule : « Ainsi est-il encore écrit dans l'Évangile selon les Hébreux. »

Si de là nous passons à la première partie du II^e siècle, Papias raconte l'histoire d'une femme accusée de nom-

breux péchés auprès du Seigneur, histoire qu'Eusèbe (*Hist. eccl.*, III, xxxix) nous dit se trouver également dans l'Évangile selon les Hébreux.

Enfin, saint Ignace, dans sa Lettre aux fidèles de Smyrne, III, 1, 2, cite un récit où le Christ ressuscité dit à ses disciples de le toucher, afin de bien se rendre compte qu'il n'est pas un esprit sans corps ; or saint Jérôme (*De viris ill.*, xvi) déclare que ce témoignage est emprunté à l'Évangile hébreu, que lui-même avait traduit récemment.

Dans ces conditions, l'Évangile selon les Hébreux serait vraisemblablement antérieur au II^e siècle. M. Harnack le dit, dans sa forme originale, contemporain des Synoptiques (65-100).

Le texte de cet Évangile ne nous est connu aujourd'hui que très imparfaitement. Au catalogue de Nicéphore, il figure comme étant de 2.200 stiques. Il aurait donc été plus étendu que l'Évangile de saint Marc, qui en a 2.000, mais plus court que l'Évangile de saint Matthieu, qui en a 2.500. Malheureusement, aucun manuscrit ne nous est parvenu, qui contienne le texte primitif de l'ouvrage, ni même une traduction.

Tout ce qui nous en reste se trouve dans les citations des anciens écrivains ecclésiastiques, depuis saint Ignace jusqu'à saint Jérôme. A peine faut-il ajouter quatre notes marginales d'un manuscrit minuscule des deux premiers Évangiles (*codex evang.* 566),

remontant au IX^e ou au X^e siècle, où sont présentées des variantes tirées du « texte judaïque », et dont l'une s'accorde avec une citation de l'Évangile selon les Hébreux faite par saint Jérôme.

Le nombre total de ces fragments est de vingt-quatre. Mais ils sont d'étendue et d'importance très inégales (1).

Un certain nombre se bornent à indiquer le texte araméen correspondant, comme « Osanna barrama » pour « Hosanna in excelsis » ; une variante, comme « Bethléem de Juda » au lieu de « Bethléem de Judée », « notre pain de demain » au lieu de « notre pain supersubstantiel » ou « quotidien », « le linteau du temple brisé » au lieu du « voile du temple déchiré » ; parfois une simple glose explicative, comme « Barjona » interprété « fils Jean », ou « Barabbas » interprété « fils de leur maître ».

D'autres contiennent de brèves sentences, sans parallèle avec les textes canoniques, mais aussi sans grande portée ni signification. Ainsi, saint Jérôme rapporte (*In Ezech.*, xviii, 7) que cet évangile compte parmi les plus grands crimes « de contrister l'esprit de son frère ». Il en cite (*In Ephes.*, v, 4) cette autre parole du Seigneur à ses disciples : « Ne soyez jamais contents, que vous n'ayez vu votre frère en charité. » Clément d'Alexandrie (*Strom.*, v, 96 ; II, 45) reproduit

(1) Dans NESTLÉ, *op. cit.*, p. 76-81 ; HARNACK, *op. cit.*, I^{re} Part., t. I, p. 6-10.

également cette sentence : « Celui qui cherche ne s'arrêtera pas qu'il n'ait trouvé ; quand il aura trouvé, il s'étonnera ; après s'être étonné, il régnera ; une fois en royauté, il se reposera. »

Plus importants sont les six ou sept fragments, qui nous ont gardé un reste de discours ou de récit évangélique.

Deux se rapportent au baptême de Jésus : « Voici que la mère et les frères du Seigneur lui dirent : Jean-Baptiste baptise pour la rémission des péchés ; allons nous faire baptiser par lui. Mais il leur dit : Quel péché ai-je commis, pour aller me faire baptiser par lui, à moins que cela même que je viens de dire ne soit de l'ignorance (1). » « Il arriva, lorsque le Seigneur fut remonté de l'eau, que toute la source du Saint-Esprit descendit et reposa sur lui, et lui dit : Mon Fils, en tous les prophètes j'attendais ta venue, pour me reposer sur toi ; car tu es mon repos, tu es mon Fils premier-né, qui régnes à jamais (2). »

Un autre morceau paraît viser la scène de la tentation : « A l'instant, ma mère, l'Esprit-Saint, me saisit par un de mes cheveux, et me transporta sur la grande montagne du Thabor (3). »

Quatre fragments se réfèrent à divers épisodes du ministère de Jésus.

(1) S. JÉRÔME, *Contra Pelag.*, III, 2.

(2) Id., *in Is.*, XI, 2.

(3) ORIGÈNE, *in Joan.*, t. II, 6 ; hom. xv *in Jerem.* Cf. S. JÉRÔME, *in Mich.*, VII, 16 ; *in Is.*, XL, 9 ; *in Ezech.*, XVI, 13.

Dans l'un, l'homme à la main desséchée, connu par les synoptiques, est présenté comme maçon de profession ; il s'adresse au Sauveur en ces termes : « J'étais maçon, cherchant à vivre du travail de mes mains ; je te prie, Jésus, de me rendre la santé, afin que je n'aie point la honte de mendier mon pain (1). »

Un autre offre un récit analogue au trait synoptique du jeune riche se présentant à Jésus. « L'un des riches lui dit : Maître, qu'ai-je à faire de bon pour avoir la vie ? Il lui dit : Homme, accomplis la loi et les prophètes. Je l'ai fait, répondit-il. Il reprit : Va, vends tout ce que tu possèdes, fais-en distribution aux pauvres, et viens à ma suite. Le riche se mit à se gratter la tête, et l'offre ne lui agréa point. Et le Seigneur reprit : Comment dis-tu : J'ai accompli la loi et les prophètes ? puisqu'il est écrit dans la loi : tu aimeras ton prochain comme toi-même ; or, voici que beaucoup de tes frères, enfants d'Abraham, sont couverts d'ordures et meurent de faim, tandis que ta main regorge de biens et qu'il n'en sort rien du tout pour eux. Et, se tournant vers Simon, son disciple, assis près de lui : Simon, fils Jean, lui dit-il, il est plus facile à un chameau d'entrer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux (2). »

Un troisième morceau contenait une variante de la

(1) S. JÉRÔME, *in Matth.*, XII, 13.

(2) ORIGÈNE, *in Matth.*, t. XV, 14.

parabole des mines ou des talents. On y trouvait, au dire d'Eusèbe, « trois types de serviteurs, dont le premier avait mangé l'argent du maître avec les courtisanes et les joueurs de flûte, le second l'avait fait fructifier, le troisième l'avait enfoui ; l'un était approuvé, l'autre blâmé seulement, l'autre enfin jeté en prison (1) ».

Une quatrième pièce se réfère à la scène où Jésus recommande de pardonner au prochain : « Si ton frère t'offense en paroles, puis te donne satisfaction, sept fois par jour, pardonne-lui. Simon, son disciple, lui dit : Sept fois par jour ? Le Seigneur lui répondit : Et même, je te le dis, jusqu'à soixante-dix fois sept fois ; car chez les prophètes même, après qu'ils ont été oints de l'Esprit-Saint, s'est trouvé le péché de parole (2). »

Enfin, des fragments se rapportent à une apparition du Christ ressuscité : « Le Seigneur après avoir donné le suaire au serviteur du prêtre, alla vers Jacques et lui apparut ; car Jacques avait juré de ne point prendre de nourriture, depuis l'heure où il avait bu le calice du Seigneur, jusqu'à ce qu'il l'eût vu ressusciter d'entre ceux qui dorment. » « Apportez, dit le Seigneur, la table et le pain. » « Il prit le pain, le bénit et le rompit, et le donna à Jacques le Juste, en lui disant : Mon frère, mange ton pain, car le Fils de l'homme est ressuscité d'entre ceux qui dorment (3). » « Lorsqu'il vint

(1) EUSÈBE, *Theophania*, dans MAL, *Novae Patr. bibl.*, IV, I, p. 155.

(2) *Codex evang.* 566. Cf. S. JÉRÔME, *Adv. Pelag.*, III, 2.

(3) S. JÉRÔME, *De vir. ill.*, II.

vers ceux qui étaient autour de Pierre, il leur dit : Tenez, palpez, et voyez que je ne suis pas un esprit sans corps. Et aussitôt ils le touchèrent, et ils crurent, ayant pris contact avec sa chair et son esprit (1). »

§ II. — Rapport avec les Évangiles canoniques.

Tels sont les deux écrits que l'on prétend mettre en parallèle avec nos Évangiles canoniques. Peuvent-ils véritablement soutenir la comparaison, et qu'en résulte-t-il pour nos écrits sacrés ?

I. AU POINT DE VUE DE L'ORIGINE ET DU CARACTÈRE HISTORIQUE DES DONNÉES. — Au dire de M. Harnack, l'Évangile selon les Égyptiens renfermerait une tradition indépendante des Évangiles canoniques et d'origine parallèle, bien qu'on ne puisse déterminer de combien la rédaction de l'écrit est antérieure à l'an 130. Plus encore que l'Évangile selon les Égyptiens, l'Évangile selon les Hébreux contiendrait une forme de tradition originale, remontant à la même époque que la tradition synoptique, c'est-à-dire aux années 65-100.

Les idées de M. Harnack, sur ce dernier point, ont été si bien adoptées par M. Oscar Holtzmann, que récemment, en rédigeant sa *Vie de Jésus* (2), ce critique

(1) S. IGNAOE, *Ad Smyrn.*, III, 1, 2. Cf. S. JÉRÔME, *De vir. ill.*, XVI ; *in Is.*, præf. ad lib. XVIII.

(2) O. HOLTZMANN, *Leben Jesu*, Tübingue, 1901.

fusionnait les données de l'Évangile selon les Hébreux avec celles des Synoptiques, comme renseignements également autorisés pour l'histoire du Sauveur.

Que penser d'une telle opinion ?

Il importe, en premier lieu, de remarquer que, fût-elle solidement établie, il ne saurait en résulter rien de fâcheux pour nos quatre Évangiles. Ni leur ancienneté, en effet, ni leur historicité, ne peuvent avoir à souffrir de ce que se seraient constitués, à la même époque, des écrits parallèles, ayant contenu semblable et même valeur.

Mais, hâtons-nous de le dire, la chose n'est rien moins que prouvée. Il n'est pas sûr que l'Évangile selon les Égyptiens ni même l'Évangile selon les Hébreux aient eu un noyau d'éléments indépendants et primitifs. D'autre part, il paraît incontestable que ces éléments primitifs, s'ils existaient, étaient fortement mêlés de données inauthentiques et tendancieuses, dont le contraste est tout à l'avantage de la pureté et de la vérité de la tradition canonique.

Ainsi, les deux plus anciens apocryphes, non seulement ne déprécient en rien nos Évangiles inspirés, mais rendent plutôt un témoignage positif à la valeur supérieure de leurs renseignements.

1° *Évangile selon les Égyptiens.* — Considérons d'abord l'Évangile selon les Égyptiens.

Relation d'origine. — Le grand argument que fait

valoir M. Harnack en faveur de sa primitivité se tire du crédit qu'a dû avoir cet Évangile dans l'Église de Rome, au milieu du II^e siècle, à en juger par la II^e Épître de saint Clément. Or, nous avons vu que la dépendance de ce dernier écrit vis-à-vis de l'Évangile apocryphe est discutable.

La sentence, que Clément d'Alexandrie tirera plus tard de l'Évangile selon les Égyptiens, se présente dans notre Épître sous une forme plus sobre, sans lien avec le personnage particulier de Salomé, et sans la même portée encratite. On peut y voir une forme plus ancienne, plus primitive, que celle qui a été consignée dans l'Évangile apocryphe. Peut-être la maxime figurait-elle dans un de ces recueils de sentences évangéliques disparates, tirées de sources diverses et incertaines, qui paraissent avoir été composés de bonne heure, et dont les *Logia* de Behnésa (l'ancienne Oxyrrinchos d'Égypte), découverts en 1897, peuvent offrir un échantillon (1). Le recueil, sous une forme ou sous une autre, aurait pu être exploité d'une manière indépendante, soit par l'auteur de la *Secunda Clementis*, soit par l'auteur de l'Évangile apocryphe.

Au surplus, la II^e Épître de saint Clément fût-elle en dépendance vis-à-vis de l'Évangile selon les Égyptiens,

(1) Cf. GRENFELL and HUNT, *Sayings of Our Lord*, Londres, 1897; LOCK and SANDAY, *Two Lectures on the « Sayings of Jesus »*, Oxford, 1897; BATIFFOL, *Les Logia du papyrus de Behnesa*, dans la *Revue bibl.*, 1897, p. 501 sq.; ROPES, art. *Agrapha*, dans le *Dict. of the Bible*, 1904, t. V, p. 343 sq.

il semble bien exagéré d'en conclure que cet Evangile se soit trouvé accrédité dans l'Eglise de Rome au même titre que les Evangiles canoniques, comme contenant une tradition parallèle et de même valeur. On peut croire, tout aussi bien, que l'auteur, le pape Soter ou un autre, aura cité la maxime de l'Evangile apocryphe, sans cependant estimer l'ouvrage à l'égal de nos écrits sacrés, tout comme un prédicateur cite un mot connu, sans prétendre se porter garant de la source d'où il est tiré. Cela est d'autant plus vraisemblable que le passage, nous l'avons vu, paraît cité hors de son contexte et dans un autre sens.

Quoi qu'il en soit, contre l'argument indirect et incertain de M. Harnack, nous pouvons apporter des faits précis, qui rendent sa conjecture insoutenable.

C'est un fait que tous les anciens témoins mentionnent notre apocryphe comme un évangile de secte, qui avait cours parmi les hérétiques. Saint Epiphane le montre aux mains des Sabelliens ; l'auteur des *Philosophoumena*, chez les Naasséniens ; Origène le nomme en première ligne parmi les évangiles que possède l'hérésie ; Clément d'Alexandrie emprunte ses citations aux gnostiques Cassien et Théodote.

Non seulement l'ouvrage était en vogue dans les milieux hérétiques, mais il était hérétique lui-même dans son contenu. Le témoignage des anciens auteurs, l'examen des divers fragments qui nous en restent, ne permettent pas de doute sur ce point : notre apocryphe

servait de point d'appui aux opinions les plus hétérodoxes touchant les transformations diverses de l'âme, ou la métempsychose, l'identité personnelle du Père avec le Fils et avec le Saint-Esprit, la prohibition du mariage.

L'Évangile selon les Égyptiens semble donc appartenir à la période troublée de la gnose. Comme rédaction, il doit être postérieur aux Évangiles canoniques.

Relation du contenu. — A supposer — chose impossible à vérifier — qu'il ait été rédigé avec un certain nombre d'éléments anciens et de traditions primitives, il faudrait de toute nécessité reconnaître que ces éléments anciens y ont été grandement mêlés de nouveautés bizarres et suspectes, que ces traditions primitives s'y sont trouvées, sous l'influence de l'hérésie, étrangement altérées et corrompues.

De toute manière donc, l'évangile apocryphe témoigne en faveur des Évangiles canoniques. S'il n'atteste pas l'antériorité de leur rédaction, par une dépendance littéraire que nous ne sommes plus à même de contrôler, il accuse du moins hautement, par le contraste de ses sentences tendancieuses et grossières, la primitivité et la valeur intrinsèque de leur contenu.

2° *Évangile selon les Hébreux.* — *Relation d'origine.* — Si nous passons à l'Évangile selon les Hébreux, une première chose nous frappe dans le langage que les anciens écrivains tiennent à son sujet : c'est que, d'une façon générale, ils le mettent en rapport avec l'Évangile de saint Matthieu, et parfois vont jusqu'à

prétendre qu'il n'est autre chose que cet Evangile de saint Matthieu, en sa rédaction première, hébraïque, ou plutôt araméenne. Certes, il faut que la parenté des deux écrits ait été bien étroite, pour que saint Jérôme, qui a eu l'apocryphe entre les mains, qui l'a analysé et qui l'a traduit, ait été tenté de le regarder, lui aussi, comme l'original sémitique de notre premier Evangile.

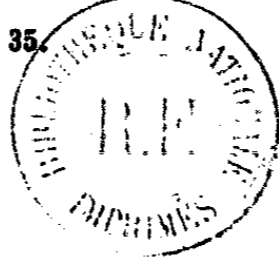
Or, n'y a-t-il pas là une forte présomption pour que l'Evangile selon les Hébreux n'ait pas été aussi indépendant qu'on veut bien dire, vis-à-vis de nos Evangiles canoniques, et en particulier de l'Evangile de saint Matthieu ?

En cherchant à déterminer quelle a pu être cette dépendance, on pourrait se demander d'abord si l'évangile apocryphe ne serait pas une simple traduction libre de nos Evangiles grecs, spécialement de notre saint Matthieu canonique, faite dans quelque chrétienté plus familiarisée avec la langue araméenne.

D'après M. Harnack (1), l'Evangile selon les Hébreux n'aurait pas contenu les récits de l'enfance du Sauveur, racontés par saint Matthieu en ses deux premiers chapitres. M. Holtzmann (2) est du même avis, et, à son dire, les passages où saint Jérôme se réfère à un texte hébreu à propos de Matthieu, II, 5 : « Bethléem de Juda », 15 : « J'ai appelé mon fils de l'Egypte », et 23 :

(1) HARNACK, *op. cit.*, II^e Part., t. I, p. 643, note 1.

(2) O. HOLTZMANN, *Leben Jesu*, p. 35.



« Il sera appelé Nazaréen », doivent être mis en rapport, non avec l'Évangile selon les Hébreux, mais avec une version hébraïque de notre premier Évangile.

Cette manière de voir paraît en contradiction formelle avec le contexte des passages en question, où saint Jérôme se réfère au même « texte hébraïque » qu'il appelle ailleurs « l'Évangile selon les Hébreux », texte qu'il nous dit avoir copié lui-même sur un exemplaire prêté par les Nazaréens de Bérée (1).

Mais contentons-nous ici de retenir l'hypothèse. On peut donc supposer une traduction araméenne de notre premier Évangile canonique pour les récits de l'enfance. Or, ne peut-on étendre cette supposition à l'ensemble de l'Évangile ? Et l'Évangile selon les Hébreux ne pourrait-il pas être une traduction de ce genre ?

Il semble bien que des indices de simple traduction se laisseraient découvrir çà et là.

Ainsi, au témoignage de saint Jérôme, l'Évangile selon les Hébreux faisait demander à Dieu, dans le *Pater*, « notre pain de demain ». Or, si telle avait été la teneur primitive de la prière du Seigneur, on ne comprendrait guère qu'un terme aussi simple et aussi commun que *mahar*, « demain », ait pu donner lieu à une expression grecque aussi compliquée et aussi inusitée que le τὸν ἐπιούσιον de saint Matthieu, vi, 11, et de saint Luc, xi, 3. Au contraire, on comprendrait que le

(1) Cf. NESTLÉ, *op. cit.*, p. 76.

traducteur araméen, prenant ἐπιούσιον pour un dérivé de ἡ ἐπιούσα (ἡμέρα), « le jour suivant », l'a fait rendre très simplement par *mahar* (1).

De même peut-on supposer que « le voile » du temple aura été d'abord traduit par le mot correspondant en hébreu, *farokét* (*frkt*), puis transcrit par erreur, et sous l'influence du texte de Amos, ix, 1, *kaftor* (*kftr*), c'est-à-dire « linteau », d'où bientôt la glose où l'on représente « le linteau du temple, d'une dimension extraordinaire (*miræ magnitudinis, infinitæ magnitudinis*), partagé et brisé ».

Enfin, l'on pourrait encore voir la main d'un traducteur dans la manière dont le terme si primitif, « la ville sainte », en Matthieu, iv, 5, se trouve rendu par le mot explicatif « Jérusalem » ; dans la manière aussi dont sont interprétés et, l'on dirait presque, glosés les mots araméens subsistant en nos textes grecs, tels que *Bar-Jona*, interprété « fils Jean », et *Barrabas*, interprété « fils de leur maître », au lieu de la signification

(1) Le terme original, dont s'est servi le Sauveur, devait être une expression moins commune et moins simple à traduire en grec, quelque chose comme *lahmâ dehuggânâ*, en araméen, ou *lêhém huggênâ*, en hébreu (cf. *Prov.*, xxx, 8) : « notre pain habituel », « notre ration de pain » ; d'où le terme grec, inusité en dehors de notre passage : τὸν ἄρτον ἡμῶν τὸν ἐπιούσιον, « notre pain nécessaire à la subsistance » (de ἐπί οὐσία), ou « notre pain suffisant » (de ἐπιῦναι). Cf. GRIMM-THAYER, *A greek-english Lexicon of the N. T.*, 4^e éd., 1898, p. 241. — LOISY, *Le discours sur la montagne*, dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, 1903, p. 351 : « L'Évangile des Hébreux, où l'on demandait expressément « le pain de demain », doit être ici dans la dépendance du grec mal compris, et, quoi qu'en ait pensé saint Jérôme, ne représente probablement pas la leçon primitive de Matthieu. »

native, très simple, « fils de Jean » et « fils du maître ».

Ainsi l'Évangile selon les Hébreux pourrait être une sorte de version araméenne, faite sur les Évangiles canoniques, et plus directement sur saint Matthieu, mais version libre et sans doute d'abord abrégée, puis dans la suite glosée et amplifiée.

Que si l'on trouve cette hypothèse insuffisamment établie, et que l'on estime l'Évangile selon les Hébreux un écrit araméen original, et non une traduction, il semble, dans ce cas, tout à fait naturel de relier cet écrit araméen à l'Évangile primitif de saint Matthieu, ou à quelque ouvrage apparenté avec cet Évangile primitif.

D'après M. Zahn (1) et le P. Rose (2), ce ne serait pas autre chose qu'une reproduction imparfaite et altérée de l'Évangile araméen de saint Matthieu, qui plus tard fut traduit en grec et devint notre premier Évangile canonique. Cette hypothèse a ses difficultés. M. Harnack (3) lui objecte que le catalogue de Nicéphore mentionne l'Évangile selon les Hébreux comme plus court de 300 stiques que l'Évangile de saint Matthieu. Il semble donc difficile de supposer que l'écrit araméen, sur lequel serait fondé l'Évangile selon les Hébreux, ait été de même teneur et aussi complet que notre premier Évangile canonique.

(1) ZAHN, *Geschichte des neutest. Kanons*, t. II, p. 642 sq.

(2) ROSE, *Études sur les Évangiles*, 1902, p. 22 sq.

(3) HARNACK, *op. cit.*, II^e Part., t. I, p. 643 ; cf. JÜLICHER, *Einleitung in das Neue Testament*, p. 238.

Mais peut-être pourrait-on admettre que l'Évangile araméen en question, au lieu d'être un simple doublet de notre saint Matthieu grec, en différerait en plusieurs points, notamment par sa moindre étendue.

Relation du contenu. — Quoi qu'il en soit de cette relation d'origine vis-à-vis de nos Évangiles canoniques, la chose véritablement importante est de savoir ce que vaut le contenu de l'évangile apocryphe par rapport à nos écrits sacrés.

Or, que cet évangile se rattache à l'ouvrage de saint Matthieu ou qu'il représente une source de renseignements indépendante et parallèle, le fait incontestable, semble-t-il, est qu'il porte traces de gloses tendancieuses, de déformations des souvenirs traditionnels, de véritables altérations de l'histoire; si bien qu'en toute hypothèse il contribue à souligner la valeur supérieure de nos écrits canoniques, au point de vue de la primitivité des données et de la pureté du contenu.

Il est d'abord un certain nombre de traits, dont les critiques les plus favorables s'accordent à reconnaître le caractère de combinaison artificielle.

De l'aveu de M. Holtzmann, la parabole des talents a été retouchée dans l'Évangile selon les Hébreux : on a voulu y établir « une distinction entre celui qui laisse les dons de Dieu improductifs et celui qui les dissipe follement (1) ». De même, dans l'épisode du riche,

(1) O. HOLTZMANN, *Leben Jesu*, p. 37-38.

faut-il attribuer à la réflexion postérieure « la recommandation de Jésus touchant l'observation de la loi et des prophètes, et la façon dont le Sauveur insiste sur le précepte de l'amour du prochain (1) ».

M. Harnack relève pareillement ce que le récit de l'apparition du Christ à saint Jacques contient de peu primitif ; en particulier, ce trait que « le ressuscité aurait remis son linceul au serviteur du prêtre » lui paraît bien montrer « la jeunesse du récit (2) ».

Mais il est encore d'autres points où les particularités de notre apocryphe peuvent être regardées, malgré l'avis contraire de M. Harnack et de M. Holtzmann, comme des signes de modernité.

Prenons, par exemple, le récit relatif au baptême de Jésus. Au dire de M. Harnack, la déclaration prêtée en cet endroit au Sauveur est faite pour « mettre franchement en question si Jésus lui-même a été convaincu de son impeccabilité » ; et « c'est, dit-il, un trait qu'on écarte après coup, mais qu'on n'ajoute pas (3) ». « Une déclaration comme celle-ci, assure M. Holtzmann, n'aurait jamais trouvé place dans un Evangile, si elle n'était tombée réellement des lèvres de Jésus (4). » Et cependant, il est permis de trouver que ce trait même,

(1) *Id.*, *Ibid.*, p. 37.

(2) HARNACK, *op. cit.*, II^e Part., t. I, p. 650, note 1.

(3) *Id.*, *Ibid.*, p. 618, note 2.

(4) O. HOLTZMANN, *op. cit.*, p. 36.

loin d'être original, est un produit récent et tendancieux (1).

Saint Marc et saint Luc montrent, sans explication, Jésus venant recevoir le baptême de pénitence de la main de saint Jean ; dans saint Matthieu lui-même, le Sauveur déclare vouloir « accomplir toute justice » en se soumettant à ce baptême. Notre apocryphe, lui, paraît s'être demandé comment le Sauveur a pu faire de la sorte acte de pénitent, étant le Messie pur de toute faute, et il se l'imagine poussé à cette démarche par sa famille et déclarant hautement qu'il n'a point conscience d'avoir péché.

Or, il est difficile de croire cette manière de représenter les choses aussi historique que le compte rendu synoptique. Sans doute, la restriction du Sauveur : « à moins que cela même, que je viens de dire, ne soit de l'ignorance », n'aurait pu trouver place, sur le tard, dans un Evangile qu'aurait publié la grande Eglise, héritière de la tradition ; mais cette sentence a fort bien pu, dans une Eglise isolée, répondre aux préoccupations d'esprits grossiers et ignorants, touchant la situation de Jésus par rapport au baptême à recevoir.

Le discours prêté à la voix divine paraît également moins authentique. Tandis que les synoptiques portent simplement : « Voici mon Fils bien-aimé, en qui je me complais », l'évangile hébreu paraphrase et harmonise,

(1) Cf. P. ROSE, *Etudes sur les Evangiles*, Paris, 1902, p. 25.

suivant l'exégèse messianique de son temps : « Je t'attendais dans tous les prophètes, afin de me reposer en toi, car tu es mon repos, mon Fils premier-né, qui régneras à jamais. »

Le morceau relatif à la tentation paraît primitif à M. Harnack (1), en ce que c'est Jésus lui-même qui raconte à ses disciples une épreuve dont il a seul pu être le témoin. Ce trait, dit M. Holtzmann (2), « peut certainement être regardé comme original ». Ce n'est là pourtant qu'un élément de la description, et non le plus saillant. Ce qui caractérise véritablement le morceau apocryphe, c'est bien plutôt cette représentation étrange de l'Esprit-Saint, saisissant Jésus par l'un de ses cheveux pour le transporter sur la montagne. M. Holtzmann lui-même appelle la peinture « grotesque » ; et M. Harnack convient que le qualificatif de « ma mère » donné par le Sauveur au Saint-Esprit ne s'accorde point avec l'histoire synoptique, où Marie seule apparaît comme la mère de Jésus.

De tels détails semblent discréditer tout à fait le document qui les contient. « Combien, dit à bon droit le P. Rose, ce récit de mauvais goût, ces aventures grotesques nous éloignent de la simplicité et de la haute tenue des synoptiques ! Peut-on ne pas recon-

(1) HARNACK, *op. cit.*, II^e Part., t. I, p. 649, note 1.

(2) O. HOLTZMANN, *loc. cit.*

naitre là le jeu d'imaginatons naïves et désordonnées (1) ? »

Les détails pittoresques et réalistes de l'épisode du maçon paraissent à M. Harnack (2) et à M. Holtzmann (3) des marques de haute antiquité et de primitive. Il faut avouer que, pour être précis et vivants, les traits sont cependant bien peu significatifs : ils sont de ceux qu'un prédicateur ou un écrivain populaire peut facilement inventer pour donner de la vie et du piquant à son récit. Nous pouvons sans témérité les supposer « des légendes explicatives, ajoutées à un original plus sobre ; et nos Evangiles grecs, Matthieu, Marc, Luc, plus sobres, nous paraissent bien plus près de l'original que cet évangile hébreu plus abondant et vraiment si plat (4) ».

Enfin, la déclaration de Jésus sur le « péché de parole chez les prophètes, oints de l'Esprit-Saint », déclaration dont M. Harnack (5) et M. Holtzmann (6) font valoir la « liberté » tout originale, n'est pas en harmonie avec la manière la plus authentique dont le Sauveur parlait des prophètes de l'ancienne Loi ; elle trahit beaucoup plutôt une préoccupation postérieure.

(1) P. ROSE, *Etudes sur les Evangiles*, p. 27.

(2) HARNACK, *op. cit.*, p. 649.

(3) O. HOLTZMANN, *op. cit.*, p. 36.

(4) BATIFFOL, *Six leçons sur les Evangiles*, 4^e éd., Paris, 1897, p. 37.

(5) HARNACK, *op. cit.*, p. 648, note 2.

(6) O. HOLTZMANN, *op. cit.*, p. 37.

Ainsi, les deux seuls écrits qui aient l'honneur d'être rapprochés, par certains critiques modernes, des Évangiles canoniques, ne montrent, à la comparaison, rien qui permette de les élever, non seulement au-dessus, mais même au niveau de nos documents sacrés. Au contraire, ils présentent des marques suffisamment significatives de modernité relative, dans l'état de la tradition consignée, et d'infériorité réelle, au point de vue de la pureté et de la vérité du contenu.

Aussi, pratiquement, M. Jülicher, dont on ne peut suspecter les tendances, parle-t-il de nos apocryphes comme d'écrits du II^e siècle, représentant une altération de la tradition canonique. Pour lui, on peut distinguer, dans l'histoire de la littérature évangélique, trois périodes : « celle de la transmission orale, entre les années 30 et 60 » ; « celle de la rédaction synoptique, de 60 à 100 environ » ; « enfin, celle de la fabrication d'évangiles apocryphes, à partir du commencement du II^e siècle ».

Et il résume ainsi son appréciation : « Ces évangiles apocryphes du II^e siècle, dont nous savons quelque chose, tels que les évangiles selon les Hébreux, selon les Egyptiens, ... sont en réalité des remaniements des Évangiles canoniques ou de leurs sources, adaptés à diverses tendances hérétiques ou sectaires. Et c'est pourquoi on peut encore y trouver çà et là quelque chose de primitif (1). »

(1) JÜLICHER, *op. cit.*, p. 301, 302.

II. AU POINT DE VUE DE L'USAGE DANS L'ÉGLISE PRIMITIVE (1) — La comparaison des évangiles apocryphes les plus anciens et les plus indépendants avec nos quatre Évangiles tend donc à relever hautement la supériorité et la transcendance de nos écrits sacrés au point de vue de la valeur documentaire.

Mais cette transcendance a-t-elle toujours été reconnue ? Nos quatre Évangiles ont-ils de tout temps joui dans l'Église d'une estime exceptionnelle et obtenu une place à part, ou bien, au contraire, une égale faveur s'est-elle d'abord étendue à d'autres Évangiles, et nos écrits sacrés ne sont-ils devenus canoniques qu'après avoir supplanté des rivaux ?

C'est la question qu'il nous reste à examiner.

Théorie de M. Harnack. — M. Harnack, sur ce point, expose une théorie fort sujette à caution (2). D'après le critique allemand, les diverses Églises, à l'origine, et même au début du II^e siècle, n'auraient eu chacune qu'un Évangile : en Palestine, c'était l'Évangile selon les Hébreux ; en Égypte, c'était l'Évangile selon les Égyptiens ; comme, en Asie, c'était l'Évangile selon saint Jean, à Rome, l'Évangile selon saint Marc, ou, à Antioche, l'Évangile selon saint Luc. Peu à peu il

(1) Cf. P. ROSE, *op. cit.*, p. 1-38 : *Le tétramorphe*.

(2) HARNACK, *op. cit.*, II^e Part., t. I, p. 681-700.

y eut communication de ces écrits, d'une Eglise à l'autre.

En particulier, les synoptiques entrèrent en contact avec l'Evangile selon saint Jean, dans l'Eglise d'Asie. On leur fit d'abord mauvais accueil ; et le presbytre Jean, au témoignage de Papias (1), fut obligé de prendre la défense de Marc, en expliquant qu'il « n'avait fait aucune faute en écrivant certaines choses selon qu'il se les rappelait » des prédications de saint Pierre. En même temps que la tradition synoptique prenait ainsi du crédit, l'opposition des Aloges faisait perdre à l'Evangile de saint Jean son autorité exceptionnelle.

La faveur croissante des uns, le déchet progressif de l'autre, finirent par amener une sorte d'équilibre entre les deux traditions, qui les fit mettre pratiquement sur le même pied. Synoptiques et quatrième Evangile constituèrent un groupe d'écrits égaux, mis chacun sous le nom d'un apôtre ou d'un personnage apostolique : ce fut l'Evangile *tétramorphe* ou quadriforme.

Le tétramorphe, ainsi constitué en Asie par la fusion

(1) PAPIAS, dans EUSÈBE, *Hist. eccl.*, III, xxxix : « Le presbytre disait encore ceci : Marc, étant devenu l'interprète de Pierre, a soigneusement écrit tout ce dont il se souvenait ; cependant, il n'a pas écrit avec ordre ce qui a été dit ou fait par le Christ, car il n'avait pas entendu le Seigneur et il ne l'avait pas accompagné comme disciple, mais, plus tard, comme je l'ai dit, il avait accompagné Pierre qui selon les besoins, donnait ses enseignements, mais sans exposer avec ordre les discours du Seigneur ; en sorte que Marc n'a fait aucune faute, en écrivant certaines choses selon qu'il se les rappelait, car il n'avait qu'un souci, celui de ne rien omettre de ce qu'il avait entendu, et de n'y introduire aucune erreur. » Cf. LEFÈVRE, *L'Origine du quatrième Evangile*, 1906, p. 140, note 1, et 237.

de la tradition synoptique avec la tradition johannique, se répandit peu à peu dans les autres chrétientés. A la faveur des troubles gnostiques, et accrédités par le prestige des auteurs dont ils se réclamaient, les quatre Evangiles s'introduisirent dans les diverses Eglises, s'installèrent à côté des Evangiles indigènes, les éclipsèrent bientôt, finirent par les supplanter et les déloger.

Cela ne se fit pas sans lutte. Le tétramorphe ne s'était pas encore exclusivement imposé à Rome, en 150, puisqu'à ce moment saint Justin utilisait l'Evangile selon Pierre ; ni même en 166, puisque, autour de cette époque, le pape Soter dans la II^e Epître de saint Clément se servait de l'Evangile selon les Egyptiens ; à peine était-il établi, vers l'an 200, à Alexandrie, où Clément citait les Evangiles selon les Hébreux et selon les Egyptiens comme bien connus ; et il ne l'était pas encore en 206, à Rhossus, où l'on continuait de lire l'Evangile selon Pierre.

En résumé, les trois évangiles apocryphes, selon les Hébreux, selon les Egyptiens, et selon Pierre, dont les deux premiers peuvent être regardés comme rivaux des quatre Evangiles traditionnels au point de vue de l'ancienneté et de la valeur documentaire, auraient encore été leurs rivaux au point de vue de l'usage et de l'autorité dans l'Eglise primitive. Le tétramorphe ne serait devenu vraiment canonique qu'au bout d'un certain temps. Constitué en Asie, entre 120 et 140, il

y aurait acquis sa canonicité exclusive vers 155, et, dans le reste de l'Eglise, entre 150 et 206.

Critique de cette théorie. — Telle est la théorie de M. Harnack. Théorie étrangement arbitraire, où de faibles indices sont grossis démesurément pour servir de support au système, tandis que les données les plus sûres et les plus significatives sont laissées dans l'ombre et comme dissimulées.

M. Harnack base en premier lieu sa conception de l'origine du tétramorphe sur ce fait qu'au début du 11^e siècle l'Evangile de saint Jean aurait été seul lu en Asie. Or cette première affirmation paraît en contradiction avec les faits les plus certains.

C'est un fait certain que les Synoptiques, au début du 11^e siècle, avaient déjà vingt ou trente ans d'existence : M. Harnack lui-même fait remonter l'Evangile de saint Marc aux années 65-70, celui de saint Matthieu aux années 70-85, celui de saint Luc aux années 78-93.

Or, étant données les communications étroites qui existaient, dès cette époque, entre l'Eglise d'Ephèse, d'une part, la Palestine, Rome et Antioche, d'autre part, il est invraisemblable que l'un ou l'autre des Synoptiques, publiés en ces dernières Eglises, ait tardé autant à pénétrer dans le milieu où naquit l'Evangile de saint Jean. De fait, le quatrième Evangile, à lui seul, suppose nettement les Synoptiques, si nettement

qu'on a pu le dire fondé, « dans la majeure partie, sinon dans la totalité de son contenu », sur ces *Evangelies* antérieurs (1).

Le critique s'efforce, en second lieu, d'expliquer comment les *Synoptiques* ont pu être accouplés au quatrième *Evangelie*, le principe constitutif du tétramorphe résidant pour lui dans le mélange des deux traditions, *synoptique* et *johannique*. Il suppose donc les premiers *Evangelies* pénétrant dans le milieu *éphésien* où se trouve déjà installé l'*Evangelie* de Jean. D'abord mal accueillis, les *Synoptiques* s'accréditent peu à peu, grâce à l'apologie qu'en fait le presbytre Jean lui-même, tandis que, par contre, la controverse des *Aloges* fait perdre de son autorité exceptionnelle au quatrième *Evangelie*. Or, cette conception des choses paraît très mal appuyée.

Il est gratuit, nous l'avons vu, et même contraire aux faits, de s'imaginer les *Synoptiques* pénétrant tardivement dans le milieu où est né l'*Evangelie* de saint Jean.

D'autre part, la déclaration du presbytre au sujet de l'*Evangelie* de saint Marc est loin de refléter, comme pense M. Harnack, une opposition véritable à la tradition *synoptique*, apaisée peu après par l'apologie qu'en aurait faite Jean. Le texte accuse simplement que des questions naissaient dans les esprits sur la suite

(1) Loisy, *Le quatrième Evangelie*, Paris, 1903, p. 61.

chronologique des événements racontés par le second Evangile. Or, ces questions se comprennent très bien dans l'hypothèse où les Ephésiens auraient d'abord été familiarisés avec la tradition synoptique, puis, recevant l'Evangile de saint Jean, où la chronologie est beaucoup plus nettement marquée, auraient désiré quelque explication sur l'infériorité dans laquelle se trouvait, à ce point de vue, l'Evangile de saint Marc, par exemple.

De même est-il tout à fait arbitraire de supposer une dépréciation du quatrième Evangile qui l'aurait amené au niveau inférieur des premiers. L'opposition des Aloges, qui prétendirent attribuer les écrits johanniques à Cérinthe, est, en effet, une opposition fort restreinte, qui ne paraît pas avoir eu d'influence considérable en Asie, ni ailleurs; c'est surtout une opposition fort tardive, puisqu'elle est mentionnée pour la première fois par saint Irénée, vers 175, et qu'elle se trouve en dépendance du mouvement montaniste, rapporté aux années 156 et 157. Dès lors, comment faire intervenir cette dépréciation de l'Evangile de saint Jean, isolée et restreinte, dans la formation du tétramorphe, aux années 120-140 ?

D'après M. Harnack, le tétramorphe se serait constitué entre 120 et 140, et se serait répandu, d'Asie dans les autres Eglises, entre 140 et 175. Cette datation encore appelle bien des réserves.

Tout d'abord, pour ce qui concerne la date de la formation du tétramorphe, plusieurs faits importants sont à noter.

De l'aveu de M. Harnack, le témoignage de saint Irénée prouve que le tétramorphe était pleinement établi et strictement canonique en Asie, autour de l'an 155. Or on comprendrait difficilement une canonicité aussi bien établie dès cette époque, si la constitution du tétramorphe avait eu à subir les difficultés que l'on prétend, et si elle ne remontait à l'apparition même de l'Évangile de saint Jean en cette contrée.

De fait, la fusion des traditions synoptique et johannique, présentée par M. Harnack comme le principe constitutif du tétramorphe, apparaît déjà assez nettement dans les Lettres de saint Ignace, évêque d'Antioche, que lui-même date de la période 110-117, et que d'autres placent autour de 107 (1). On pourrait dire qu'elle apparaît dans le quatrième Évangile lui-même.

Pour ce qui regarde maintenant la diffusion du tétramorphe, est-on davantage fondé à la retarder jusqu'aux années 140-175 ? Il ne semble pas.

Saint Irénée, en effet, ne rapporte pas seulement la tradition de l'Église d'Asie, mais celle de toutes les Églises avec lesquelles il s'est trouvé en contact : si

(1) BATIFFOL, *Anciennes littératures chrétiennes. La littérature grecque*, Paris, 1897, p. 16. — LOISY, *op. cit.*, p. 7 : « Ignace a dû connaître le quatrième Évangile assez longtemps avant d'écrire ses Épîtres, pour s'être pénétré de sa doctrine et de son esprit au degré que nous voyons. Il concilie la tradition synoptique avec la tradition johannique... »

donc son témoignage atteste la canonicité du tétramorphe en Asie autour de 155, il l'atteste pratiquement pour l'ensemble des Eglises à la même époque ; et si la canonicité du tétramorphe était, dès lors et dans les diverses Eglises, si fermement reconnue que l'évêque de Lyon ne mentionne le souvenir d'aucun trouble ni d'aucune hésitation subsistant à son sujet, il est à croire que cette canonicité se trouvait alors déjà traditionnelle.

Précisément, les Synoptiques apparaissent circulant dans les diverses Eglises, dès la fin du 1^{er} siècle et les premières années du 2^e. Quand le dernier Evangile, à son tour, pénètre dans ces milieux, on ne voit pas qu'il ait la moindre peine pour prendre place à côté des Evangiles antérieurs ; on le trouve, quelques années après, si bien établi qu'il semble avoir été admis partout immédiatement, et comme naturellement, au fur et à mesure qu'il a rayonné de son centre de publication.

M. Harnack n'a donc point rendu compte, par son système, de la formation ni de la diffusion du tétramorphe, pas plus qu'il n'a expliqué pourquoi l'on s'est fixé au nombre de quatre Evangiles, plutôt que de garder un échantillon unique de l'une et l'autre tradition.

La vraie origine du tétramorphe. — Il semble bien, en effet, qu'une seule chose puisse donner la raison du fait à expliquer : c'est la considération des garanties exceptionnelles qu'a trouvées l'Eglise primitive du côté

de l'origine et de la transmission de ces écrits.

Trois Evangiles se sont présentés à elle, dès la seconde moitié du 1^{er} siècle, sous le couvert de noms connus, se rattachant, l'un à un apôtre du Christ, l'autre à un disciple de saint Pierre, rapporteur de ses enseignements, le troisième à un disciple de saint Paul, dûment renseigné. Elle les a reçus de confiance, assurée de leur valeur humaine et de leur autorité divine par ceux qui avaient qualité pour la fixer sur ce sujet.

Paraît un quatrième Evangile, publié lui aussi par un disciple direct du Christ, l'apôtre Jean d'Ephèse : elle ne peut que le recevoir à l'égal des premiers. Jean garantit lui-même son œuvre, il garantit en même temps les Evangiles antérieurs.

Cela, et cela seul, explique qu'immédiatement tradition synoptique et tradition johannique se fusionnent dans les Eglises d'Asie, que le nouvel Evangile est reçu sans contestation dans les autres Eglises, où règnent déjà les premiers, que le tétramorphe s'établit ainsi sans effort aussitôt que l'Evangile de Jean rencontre les Evangiles antérieurs, qu'il apparaît enfin dans toute sa fermeté, non seulement au terme, mais dès le milieu du 1^{er} siècle.

Ainsi le principe du tétramorphe était posé par le fait même de l'origine apostolique du quatrième Evangile ; sa constitution était immédiate dans le lieu de publication de ce dernier écrit ; elle devait suivre, dans

le reste de l'Eglise, la marche même de la diffusion de l'Evangile marqué au nom de Jean.

Cette acceptation pratique des quatre Evangiles, que recommandait leur apostolicité, a pu, sans doute, n'être pas immédiatement exclusive de tous écrits analogues. On comprend très bien que le tétramorphe ait pu d'abord tolérer la présence de quelques Evangiles, qui, sans posséder les mêmes garanties, paraissaient néanmoins pouvoir être utilisés, tant que l'on ne fut pas fixé pleinement sur leur origine et leur valeur. Encore est-il que l'usage des évangiles apocryphes, même à l'époque la plus ancienne, paraît avoir été fort restreint, et quelque chose d'isolé et d'accidentel, en comparaison de l'emploi de nos quatre Evangiles (1).

D'autre part, cette utilisation partielle n'implique aucunement que les apocryphes aient été mis sur le même pied que les écrits canoniques.

Saint Justin a pu exploiter l'Evangile selon Pierre, parce que cet ouvrage se présentait sous bonne apparence et avait chance de contenir quelques données traditionnelles ; rien ne prouve qu'il l'ait égalé aux autres et compté parmi les « Mémoires des apôtres ».

De même l'auteur de la II^e Epître de saint Clément — qui d'ailleurs paraît être tout autre que le pape

(1) JÜLICHER, *op. cit.*, p. 407 : « Il n'est aucun Evangile apocryphe, dont on puisse établir avec probabilité qu'il ait joui d'une circulation considérable. »

Soter (1) — aurait pu citer l'Évangile selon les Égyptiens, sans pour cela le canoniser. Comment l'aurait-il utilisé comme un cinquième Évangile, alors que quelques années après, — entre 195 et 205, d'après M. Harnack (2), entre 175 et 190, d'après d'autres (3) — dans cette même Église de Rome, nous voyons le nombre de quatre Évangiles officiellement consacré par le canon dit de Muratori ?

L'exemple de Clément d'Alexandrie et celui de Sérapion montrent bien le sens qu'il convient d'attacher, dans l'ensemble, à cet usage des apocryphes.

Clément cite à plusieurs reprises un passage de l'Évangile selon les Égyptiens et une fois l'Évangile selon les Hébreux ; et cependant le docteur d'Alexandrie ne s'en tient pas moins très fermement aux quatre Évangiles, que seuls il reconnaît comme approuvés dans l'Église. S'il cite l'Évangile selon les Égyptiens, *Strom.*, III, 13, il a soin de noter que cet Évangile est aux mains de gnostiques, comme Cassien et Théodote, et qu'il est en dehors « des quatre Évangiles qui nous ont été transmis ».

De même, Sérapion ne permit aux fidèles de Rhossus de lire l'Évangile de Pierre, que pour donner satisfaction à ceux qui goûtaient cet écrit, et parce qu'il le croyait exempt de toute erreur. Il avait si peu prétendu

(1) BATIFFOL, *Anc. littérat. chrét. La littérature grecque*, p. 65.

(2) HARNACK, *op. cit.*, II^e Part., t. II, p. 333.

(3) BATIFFOL, *op. cit.*, p. 24.

l'égaliser aux autres, qu'il n'eut la pensée de le lire lui-même qu'en apprenant les abus auxquels avait prêté sa doctrine.

On comprend donc bien que tel ou tel évangile apocryphe ait pu être admis çà et là, et utilisé durant un certain temps, sans que cela ait nui le moins du monde à la canonicité pratique des Evangiles traditionnels (1). C'est ainsi que les écrivains et prédicateurs du moyen âge ont exploité les évangiles apocryphes des iv^e et v^e siècles, sans le moindre préjudice pour leur foi en l'autorité exceptionnelle de nos quatre Evangiles.

Pour expliquer que le tétramorphe ait pu évincer des diverses Eglises les Evangiles indigènes, qui, seuls d'abord, y auraient eu droit de cité, M. Harnack fait appel au titre même des écrits. Il laisse entendre que les Evangiles locaux, simplement désignés par le nom de la région où ils étaient lus, Evangile *selon* les Hébreux, Evangile *selon* les Egyptiens, ne pouvaient que céder le pas au tétramorphe, qui survenait avec l'aurore de ses noms apostoliques : Evangiles *selon* Matthieu, *selon* Marc, *selon* Luc, *selon* Jean. Cette explication est bien tendancieuse et paraît encore sans fondement.

Est-il donc vraisemblable que, soit l'Evangile selon les Egyptiens, soit l'Evangile selon les Hébreux, aient

(1) Cf. Loisy, *Histoire du canon du N. T.*, p. 86-87.

été connus sous ce nom dans la région même où ils étaient en usage ? Les titres qu'ils portent aujourd'hui n'ont pu avoir cours qu'en dehors de leur pays d'origine, et ils ne paraissent leur avoir été donnés que tardivement.

Sans doute ont-ils été nommés ainsi par analogie avec la dénomination déjà existante des Evangiles canoniques. Ces derniers étaient rapportés à un personnage connu, que l'on savait être leur auteur. Un certain nombre d'évangiles apocryphes prétendirent à un honneur semblable et parurent sous le nom des douze apôtres ou d'un apôtre particulier : tels les Evangiles *selon* Pierre, *selon* Philippe, *selon* Thomas. D'autres étaient anonymes : ils furent simplement désignés par le nom des chrétiens qui les lisaient, et ce fut le cas de l'Evangile *selon* les Hébreux, de l'Evangile *selon* les Egyptiens.

Or précisément n'est-il pas très naturel que les Evangiles dont on connaissait pertinemment l'origine et la transmission apostoliques aient pris le pas sur des écrits anonymes et sans garantie ?

Quoi que prétende M. Harnack, il ne paraît pas que, dans aucune Eglise, un évangile apocryphe ait précédé la publication de l'un ou l'autre de nos Evangiles canoniques. Par contre, il paraît très certain que la fortune des quatre Evangiles a tenu, non pas précisément à ce qu'ils portaient des titres apostoliques, mais à ce que ces titres étaient dûment vérifiés et bien prouvés.

La même critique moderne, qui a convaincu les évangiles apocryphes, soi-disant composés par les apôtres, d'être des faux, a trouvé l'authenticité d'auteur de nos Evangiles canoniques confirmée par des arguments, d'ordre interne comme d'ordre externe, fort solides. Tout donne à croire qu'à une époque ancienne, au sein des Eglises héritières de la première tradition, nos écrits se présentaient avec des garanties d'origine et de transmission bien assurées, auxquelles ne pouvait prétendre, même de loin, aucun des apocryphes.

Et c'est là, encore une fois, dans cette supériorité exceptionnelle, dans cette véritable transcendance, au point de vue de l'origine et de l'autorisation première, qu'il faut chercher le secret de la formation et de la canonisation du tétramorphe.

Ainsi les évangiles apocryphes rendent, en définitive, témoignage à la prééminence sans rivale de nos Evangiles canoniques dans l'usage de l'Eglise chrétienne des premiers jours, de même qu'ils attestent la dignité incomparable de leur origine, et l'immense supériorité de leur contenu.

CONCLUSION. — Nous ne pouvons mieux conclure que par ces remarquables paroles de M. Jülicher : « Autant qu'il est possible d'en juger, l'Eglise a fait entrer dans son nouveau Canon le meilleur de sa littérature religieuse. Ce que nous connaissons des Evangiles non

canoniques — il suffit de mentionner l'Évangile de Pierre, découvert récemment — avec leurs fictions romanesques, et leur manière nettement tendancieuse, ne peut soutenir aucune comparaison avec les Évangiles canoniques, dans leur sublime simplicité... En vérité, le tact avec lequel l'ancienne Église a procédé dans la formation du Nouveau Testament est, dans l'ensemble, merveilleux. Elle ne pouvait montrer d'une façon plus éclatante qu'elle était faite pour une telle tâche. Mais notre admiration est due à un plus haut degré encore à cette Église toute primitive qui choisit les livres destinés à la lecture publique, et ne laissa à côté d'eux que peu de place pour des produits inférieurs (1). »



(1) JÜLICHER, *op. cit.*, p. 407.

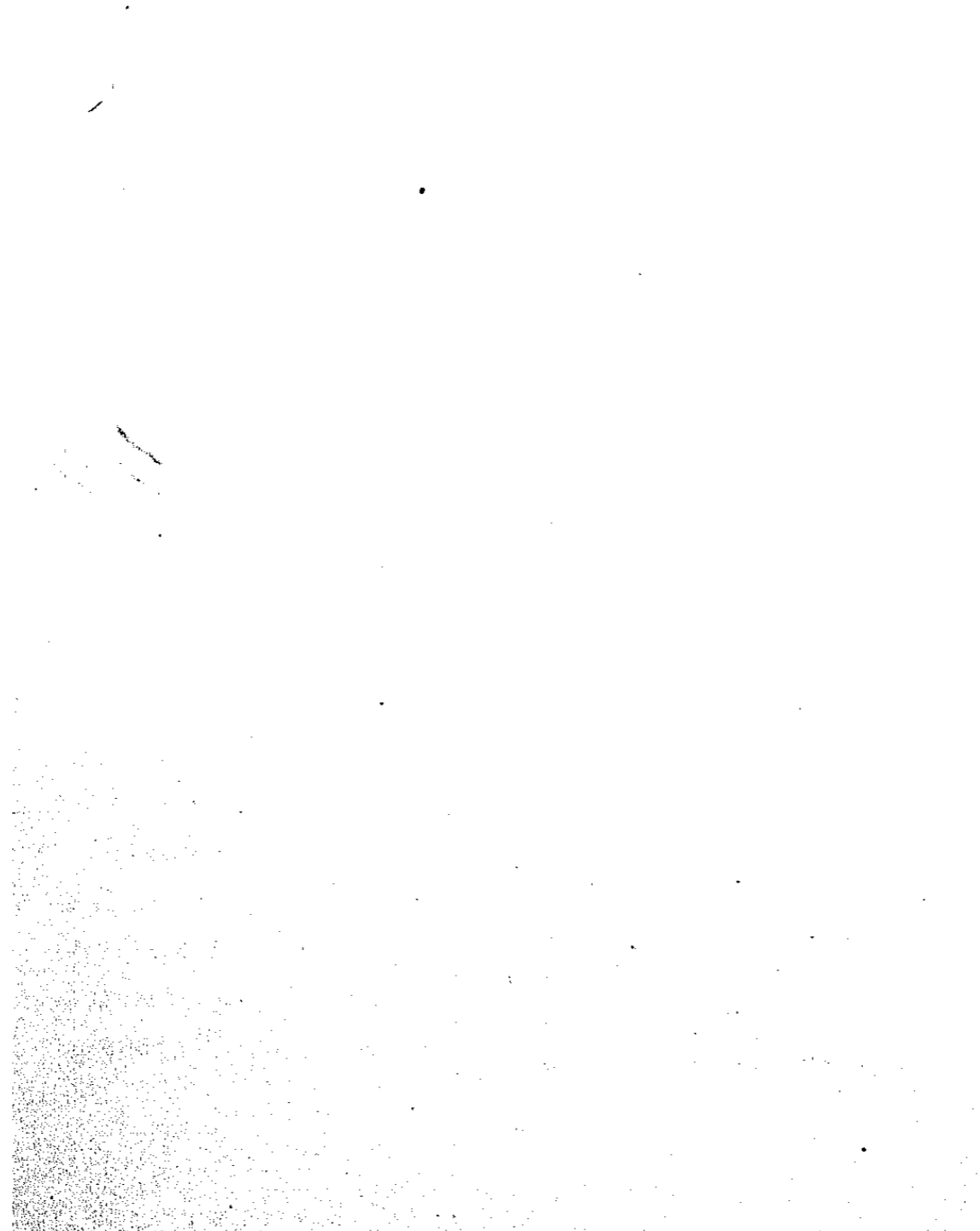


TABLE DES MATIÈRES

	Pages
PRÉLIMINAIRES.....	5

PREMIÈRE CLASSE

ÉVANGILES APOCRYPHES CONSERVÉS, DU III^e AU V^e SIÈCLE

§ 1. — Notice.....	15
I. — ÉCRITS SE RAPPORTANT AUX ORIGINES DE L'HISTOIRE ÉVANGÉLIQUE.....	16
1 ^o Le <i>Protévangile de Jacques</i>	16
avec l' <i>Évangile du pseudo-Matthieu</i>	16
et l' <i>Évangile de la Nativité de Marie</i>	17
2 ^o L' <i>Histoire de Joseph le charpentier</i>	17
3 ^o L' <i>Évangile de Thomas</i>	18
4 ^o L' <i>Évangile arabe de l'enfance</i>	19
II. — ÉCRITS SE RAPPORTANT AU TERME DE L'HISTOIRE ÉVANGÉLIQUE.....	19
1 ^o L' <i>Évangile de Nicodème</i>	19
2 ^o Le <i>Passage ou Trépas de Marie</i>	20

§ II. — Rapport avec les Évangiles canoniques	20
I. — AU POINT DE VUE DE L'ORIGINE ET DE LA DÉPENDANCE LITTÉRAIRE.....	21
1° Au point de vue de l'origine.....	21
2° Au point de vue de la dépendance littéraire..	21
II. — AU POINT DE VUE DU FOND ET DE LA VALEUR HISTORIQUE.....	25
1° Les évangiles apocryphes, fictions doctrinales.	27
L'idée de la divinité de Jésus dans les apocryphes.....	29
L'idée de la grandeur de Marie.....	34
Autres préoccupations secondaires.....	37
2° Contraste avec les Évangiles canoniques.....	38
Au sujet de la divinité de Jésus	39
Au sujet de la grandeur de Marie.....	46
En d'autres points secondaires.....	50
Conclusion	51

DEUXIÈME CLASSE

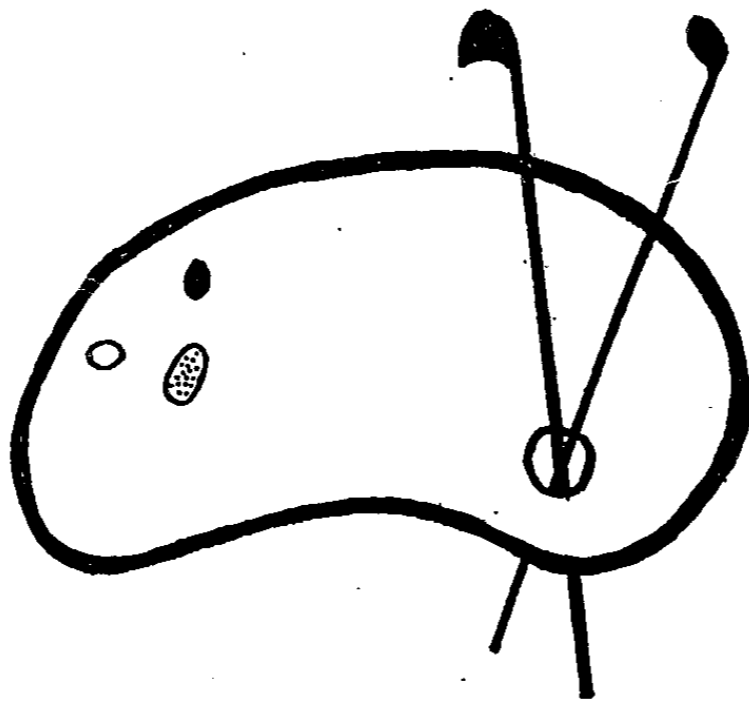
EVANGILES APOCRYPHES, FRAGMENTAIRES OU PERDUS, DU I^{er} AU II^e SIÈCLE

I. — ÉVANGILES RÉDIGÉS AU I^{er} SIÈCLE

§ I. — Notice.....	56
1° <i>L'Évangile de Marcion</i>	57
2° <i>L'Évangile des Douze Apôtres</i>	58
3° <i>L'Évangile selon Philippe</i>	59
4° <i>L'Évangile selon Pierre</i>	60
§ II. — Rapport avec les Évangiles canoniques.	63
I. — AU POINT DE VUE DE L'ORIGINE ET DE LA DÉPENDANCE LITTÉRAIRE	63

1° Au point de vue de l'ancienneté d'origine ...	63
2° Au point de vue de la dépendance littéraire.	64
3° Au point de vue de l'authenticité.....	67
II. — AU POINT DE VUE DU CARACTÈRE HISTORIQUE	
DU CONTENU	74
Les préoccupations de sectes	74
Les erreurs de représentation	75
Les développements fantaisistes et tendancieux.	76
L'idée du Christ et le miracle de la Résurrection.	78
II. — ÉVANGILES PRÉTENDUS CONTEMPORAINS DES CANONIQUES	
§ I. — Notice	81
1° <i>L'Évangile selon les Égyptiens</i>	81
2° <i>L'Évangile selon les Hébreux</i>	85
§ II. — Rapport avec les Évangiles canoniques.	92
I. — AU POINT DE VUE DE L'ORIGINE ET DU CARACTÈRE HISTORIQUE.....	92
1° <i>L'Évangile selon les Égyptiens</i>	93
Relation d'origine	93
Relation du contenu	96
2° <i>L'Évangile selon les Hébreux</i>	96
Relation d'origine	96
Relation du contenu.....	101
II. — AU POINT DE VUE DE L'USAGE DANS L'ÉGLISE PRIMITIVE.....	107
Théorie de M. Harnack.....	107
Critique de cette théorie.....	110
La vraie origine du <i>tétramorphe</i>	114
Conclusion	120





ORIGINAL EN COULEUR
NF Z 43-120-8